



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DU PLAN ET  
DU DÉVELOPPEMENT

# PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT (PND) 2026-2030



**RÉSUMÉ**



# RÉSUMÉ

## PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2026 – 2030

# RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRÉFACE



La mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 s'est déroulée dans un environnement international particulièrement difficile, marqué par des chocs majeurs, notamment les effets persistants de la pandémie de COVID-19, les tensions géopolitiques et les pressions croissantes liées au changement climatique.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire a su faire preuve de résilience, en maintenant une croissance annuelle moyenne d'environ 6,5 % sur la période, soit l'une des plus élevées au monde. Dans le même temps, les équilibres macroéconomiques sont restés solides, avec un déficit budgétaire ramené à 3,0 % du PIB en 2025, une inflation maîtrisée et un niveau d'endettement modéré.

Ces performances ont été accompagnées par la mise en œuvre de réformes et projets structurants dans tous les secteurs socioéconomiques, permettant des avancées tangibles dans la transformation de l'économie, le développement du capital humain et l'amélioration progressive des conditions de vie. Elles ont surtout contribué à consolider la paix, la stabilité et la cohésion sociale, qui demeurent le socle de la stratégie de développement du pays.

Ces acquis établissent ainsi des bases solides, au moment où nous entamons la période 2026-2030, dernière phase de mise en œuvre de la Stratégie Côte d'Ivoire 2030, dont l'ambition est de hisser la Côte d'Ivoire au rang des économies à revenu

intermédiaire de la tranche supérieure.

Cette étape ultime s'annonce encore plus difficile, dans un environnement international en profonde mutation, marqué par de vives tensions géopolitiques dans plusieurs régions du monde, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et un contexte économique mondial incertain, avec pour corollaires la généralisation des tensions inflationnistes et la raréfaction des financements.

Dans ce cadre, nous devons faire preuve de vigilance et d'adaptation, en assurant un pilotage rigoureux de nos politiques publiques afin de préserver le dynamisme de l'économie ivoirienne et d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030. Un accent particulier sera mis sur l'optimisation du potentiel fiscal intérieur en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques, tout en créant un espace budgétaire suffisant pour faire face à d'éventuels chocs exogènes, et en assurant le financement des dépenses sociales ainsi que des investissements publics prioritaires.

Le PND 2026-2030 constitue le cadre de référence de cette nouvelle phase. Il prévoit à cet effet, de mobiliser un volume d'investissements de 114 840 milliards de FCFA (175 milliards d'euros), dont environ 70 % portés par le secteur privé, afin d'accélérer la transformation structurelle de l'économie et d'améliorer durablement le bien-être des populations sur l'ensemble du territoire.

Sa mise en œuvre s'appuiera sur des réformes

et des projets structurants majeurs, notamment le développement d'infrastructures de transport telles que le projet de TGV Abidjan–Yamoussoukro–Bouaké, l'achèvement du port sec de Ferkessédougou, le démarrage de l'autoroute de l'Ouest (Yamoussoukro–Daloa), ainsi que la mise en place de pôles agro-industriels pour soutenir la stratégie d'industrialisation.

Il nous faut également adopter une approche novatrice en matière de promotion de l'investissement et du secteur privé. A cet effet, un partenariat plus renforcé entre l'État et le secteur privé, basé sur la confiance, la transparence et le partage des objectifs, permettra de libérer le potentiel de ce secteur et de valoriser davantage le contenu local des investissements.

J'en appelle donc à l'engagement et à la mobilisation de tous – Institutions publiques, collectivités territoriales, secteur privé, partenaires au développement et citoyens – afin d'assurer la mise en œuvre réussie du PND 2026-2030.

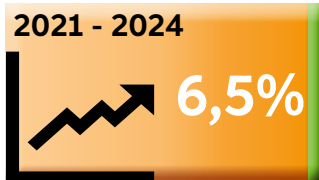
Je reste convaincu que c'est ensemble, dans l'union, la discipline et le travail, que nous poursuivrons la transformation de la Côte d'Ivoire et bâtirons « une Grande Nation, ambitieuse et solidaire », en vue de réduire encore plus les inégalités et d'améliorer le bien-être des populations.

**Alassane OUATTARA**

Président de la République de Côte d'Ivoire

## RETROSPECTIVE DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

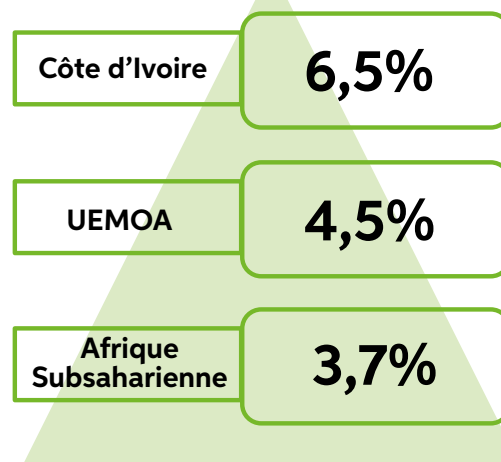
Taux de croissance moyen du PIB réel



L'économie ivoirienne a démontré une résilience et une stabilité remarquables depuis 2012, malgré un contexte économique marqué par des incertitudes et l'instabilité sous-régionale.

La mise en œuvre des différents PND a permis à la Côte d'Ivoire de réaliser des performances socioéconomiques significatives, notamment un cadre macroéconomique stable, une croissance annuelle moyenne de 8,1% entre 2012 et 2019, 0,7% en 2020 et 6,5% entre 2021 et 2024. La Côte d'Ivoire reste ainsi parmi les pays à forte croissance dans le monde.

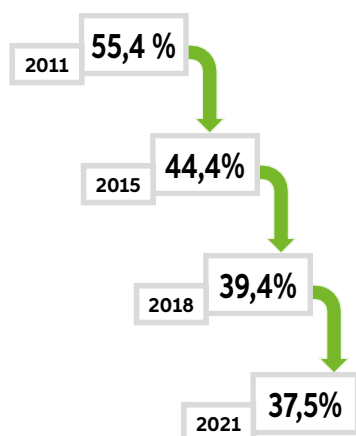
Comparaison du taux de croissance du PIB réel 2021 - 2024



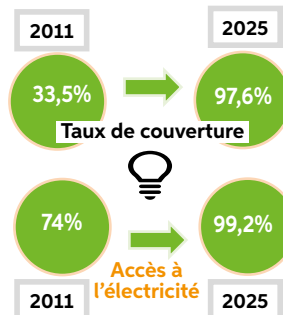
Taux d'investissement



## TAUX DE PAUVRETÉ



La pauvreté en Côte d'Ivoire est en diminution continue depuis 2015, poursuivant sa réduction entamée au début de la décennie. Entre 2011 et 2021, le taux de pauvreté a régressé de **17,9 points** de pourcentage en Côte d'Ivoire.



Le taux de couverture national en électricité est passé de **33,5%** en 2011 à **97,6%** à fin 2025 et le taux d'accès à l'électricité de 74% à **99,2%** entre 2011 et 2025.

### Capacité énergétique



## ÉDUCATION

Entre 2020 et 2024

Le **Taux Brut de Scolarisation** au primaire est passé de **98%** à **109,5%** et celui du secondaire premier cycle est passé de **75,8%** à **82,3%**.  
Le **taux d'achèvement** au primaire est passé de **83,7%** à **85,2%** et celui du secondaire premier cycle est passé de **60,7%** à **81,1%**.

Concernant l'Enseignement Technique et Formation Professionnel, la part des apprenants est passée de **4,7%** à **6,2%** de l'effectif du secondaire. L'objectif est de porter ce taux à **15% en 2030**.

Entre 2021 et 2024

L'Etat a construit **1 510** salles de classe au préscolaire, **5 267** au primaire et **227** collèges et lycées.

Concernant le Supérieur, les Universités de **San Pédro** et **Bondoukou** ont été construites portant le nombre à 9 Universités.

SANTÉ

**2024** 306 Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) ont été construits et 745 autres réhabilités.

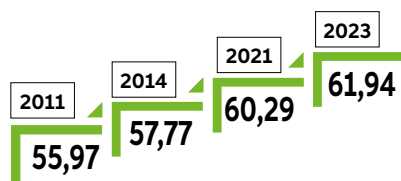


4 Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), 14 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et 26 Hôpitaux Généraux (HG) ont été réhabilités et équipés.

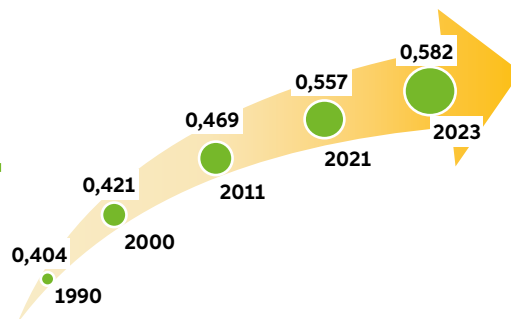
**2021** 5 CHR et 3 Hôpitaux Généraux ont été construite

Années	Ratio d'habitants pour un (1) médecin	Ratio Infirmier population	Ratio de femmes en âge de procréer pour un (1) sagefemme
2024	1,9 / 10 000 habitants	3,13 / 5 000 habitants	4,12 / 3 000 femmes
2021	1,65 / 10 000 habitants	2,35 / 5 000 habitants	3,18 / 3 000 femmes

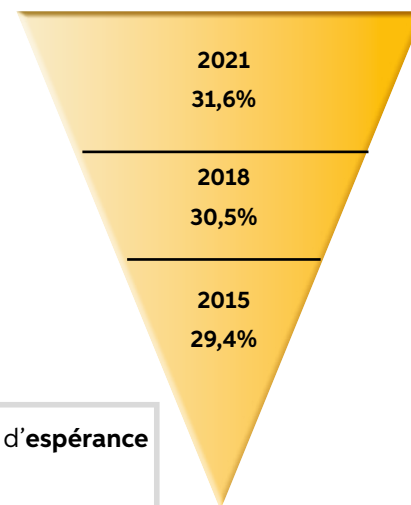
ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE



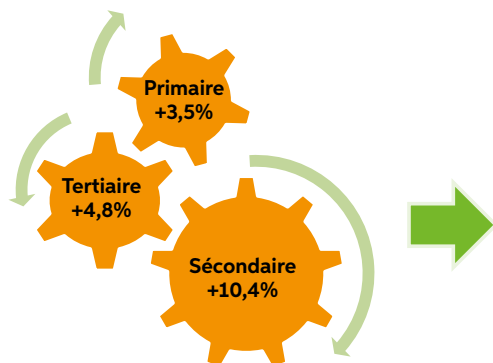
INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN



EVOLUTION DE LA CLASSE MOYENNE



- Entre 2011 et 2023, la Côte d'Ivoire a progressé d'environ de **6 ans** en termes d'**espérance de vie à la naissance** ; avec **7,8 ans** de progrès entre 2014 et 2023.
- L'IDH est en progression continue depuis 1990, passant de **0,404** en 1990 à **0,582** en 2023. Le pays est dans la catégorie des nations à **IDH moyen** depuis 2021.
- La **classe moyenne** connaît une augmentation continue entre 2015 et 2021 passant de **29,4%** de la population à 31,6%.

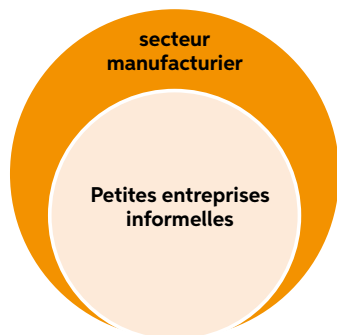


La performance économique de la Côte d'Ivoire sur la période 2021 - 2024 est principalement tirée par le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire qui ont contribué à la croissance du PIB respectivement à hauteur de **10,4%** et **4,8%**.

En effet, la part du **secteur secondaire** dans le PIB est passée en moyenne de **20,4%** sur la période 2016 - 2020 à **23,3%** de 2021 à 2024.

Les parts des BTP, de l'industrie agroalimentaire et des autres industries manufacturières dans le PIB sont passées, respectivement, de 4,3%, 6,2% et 4,6% en moyenne sur la période 2016-2020 à 4,9%, 5,9% et 5,4% de 2021 à 2024, soutenant une approche plus proactive pour développer une industrie manufacturière solide.

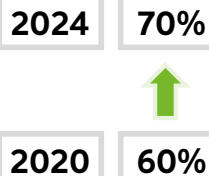
Années	BTP	Industrie agro alimentaire	Autres industries manu facturières
<b>2021 - 2024</b>	4,9%	5,9%	5,4%
<b>2016 - 2020</b>	4,3%	6,2%	4,6%



Le secteur manufacturier est dominé par de petites entreprises informelles à faible productivité. Part dans le PIB : **13,30%** en 2024 contre **12,1%** en 2020 supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (10%).

## AGRICULTURE

Taux d'autosuffisance en riz



Plus de **16 000** milliards de FCFA ont été distribués aux producteurs de café et de cacao depuis la réforme de 2012 dont plus **6 000** milliards de FCFA sur la période 2021 - 2023.

## ROUTE

**8 500 Km de route revêtue**

Le linéaire total de routes revêtues a atteint **8 500 Km** en 2024, contre **7 500 Km** en 2020 et **6 500 Km** en 2010.

Le linéaire total d'autoroute est passé de **257 Km** en 2020 à **400 Km** en 2025, soit une extension de **143 Km**.

## Mo Ibrahim

41<sup>ème</sup>

16<sup>ème</sup>

2008

2023

L'indice Mo Ibrahim met en exergue une amélioration substantielle du rang du pays. En effet, la Côte d'Ivoire est passée de la 46<sup>ème</sup> place en 2011 à la 16<sup>ème</sup> en 2023 soit un gain de 30 places en 12 ans.

## B-Ready

Pilier 1: Cadre réglementaire  
68,16/100

**BUSINESS READY**

Pilier 2 : Services publics  
40,34/100

Pilier 3 : Efficacité opérationnelle  
50,31/100

**Score moyen : 52,94/100**

La Côte d'Ivoire a participé à la phase pilote de l'indice B-Ready, avec la publication de son premier rapport en octobre 2024. Le pays a obtenu un score moyen de 52,94 sur 100, se classant au 41<sup>ème</sup> rang mondial et au 10<sup>ème</sup> rang africain parmi les 50 économies évaluées.

## FILETS SOCIAUX

Le nombre de ménages pauvres bénéficiaires du Projet des Filets Sociaux Productifs (PFS) a connu un accroissement, passant de **227 000 ménages** en 2020 à **527 000** en 2025 répartis dans 5 485 villages, **108 communes, 31 régions et 2 districts**.

## ÉTUDE NATIONALE PROSPECTIVE

### CÔTE D'IVOIRE 2040

« La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde »



L'objectif global de ce plan était d'œuvrer à la stabilisation et à la relance de l'économie dans un environnement de paix retrouvée



Ce plan ambitionnait la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation.

### CÔTE D'IVOIRE 2030

« Consolider la reprise et accélérer la marche vers l'émergence. »



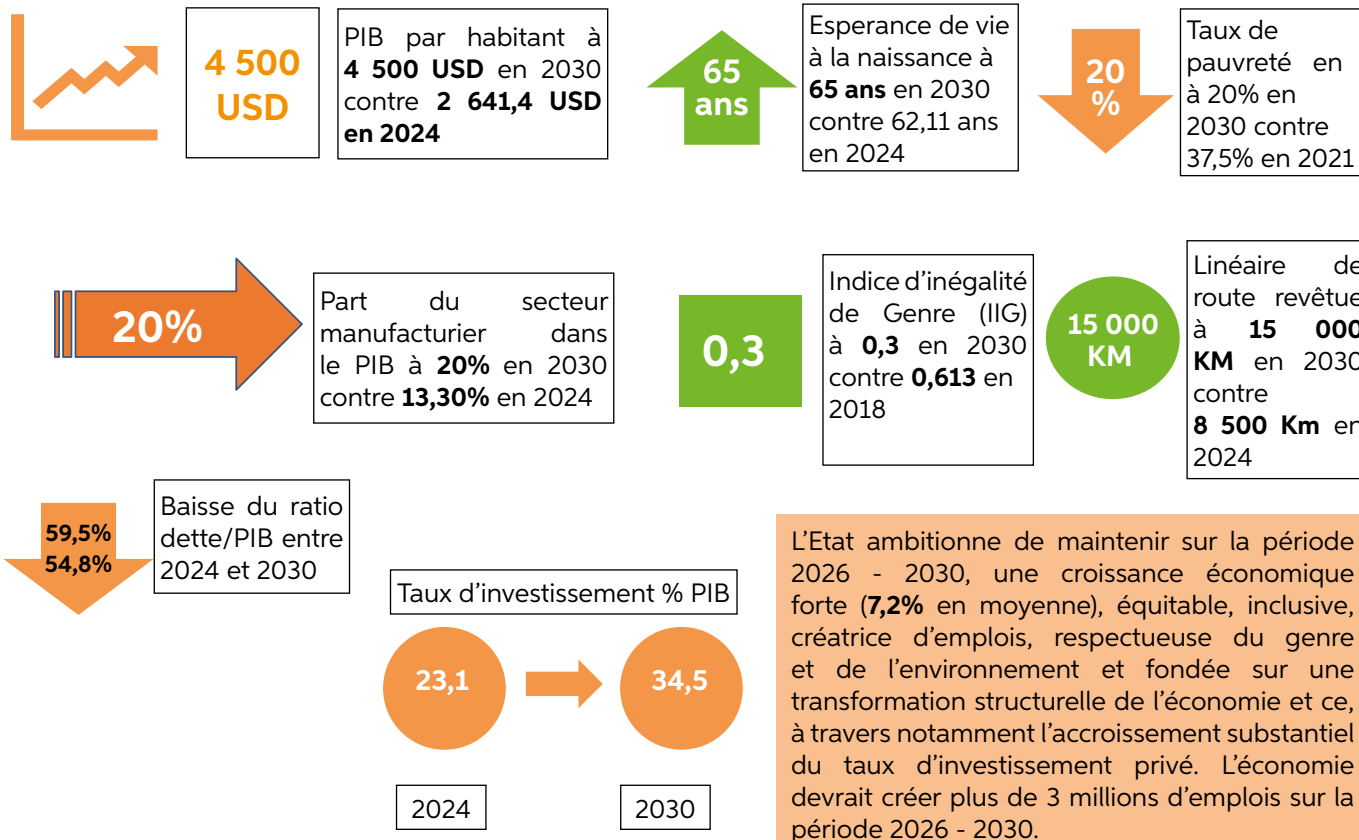
L'objectif principal de ce plan était de réaliser la transformation économique et sociale nécessaire pour hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.



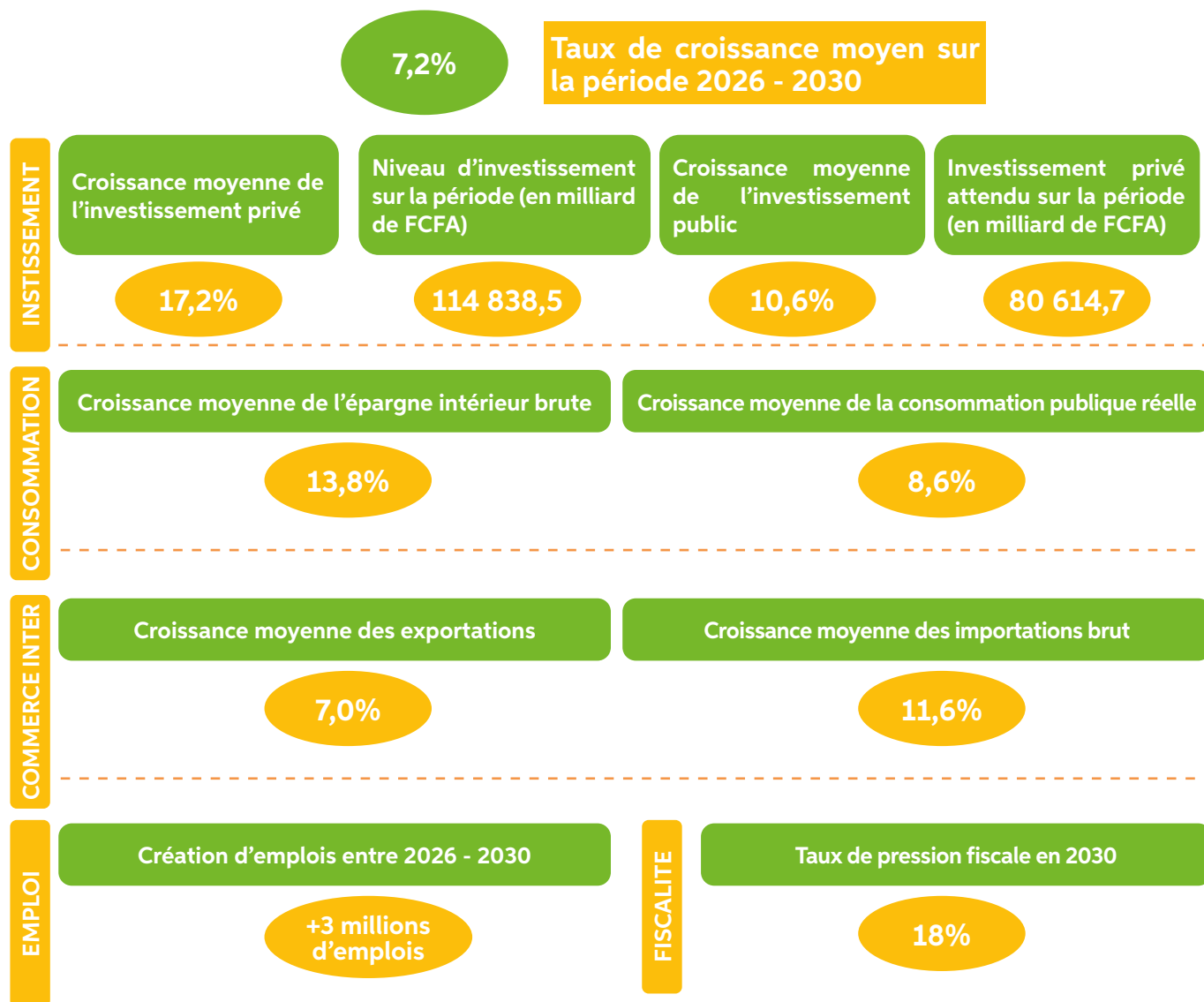
La vision du PND 2026 - 2030 est de : « **Bâtir une Grande Nation Stable, Ambitieuse et Solidaire** ». Cette vision repose sur une nouvelle stratégie de développement, qui vise à relever de façon substantielle la productivité globale de l'économie, accélérer l'industrialisation du pays, promouvoir la création d'emplois décents et hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

## LES 5 PROCHAINES ANNÉES

Le PND 2026 - 2030 ambitionne de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030. A cet effet, le Gouvernement entend bâtir une économie profondément modernisée, industrialisée et compétitive, soutenue par une classe moyenne forte, et une population bénéficiant d'une meilleure qualité de vie.



## PERSPECTIVE MACROÉCONOMIQUE 2026 - 2030



## DÉVELOPPEMENT DES GRAPPES INDUSTRIELLES

L'opérationnalisation des 07 grappes industrielles et la valorisation des champions nationaux constituent des priorités du PND 2026 - 2030, sur la base des potentialités économiques régionales

Autres niches de croissance à exploiter



1. Agro-industrie



2. Chimie Plasturgie



3. Matériaux de construction



4. Pharmacie



5. Industrie textile



6. Emballages



7. Pièces de recharge et automobile



Economie numérique

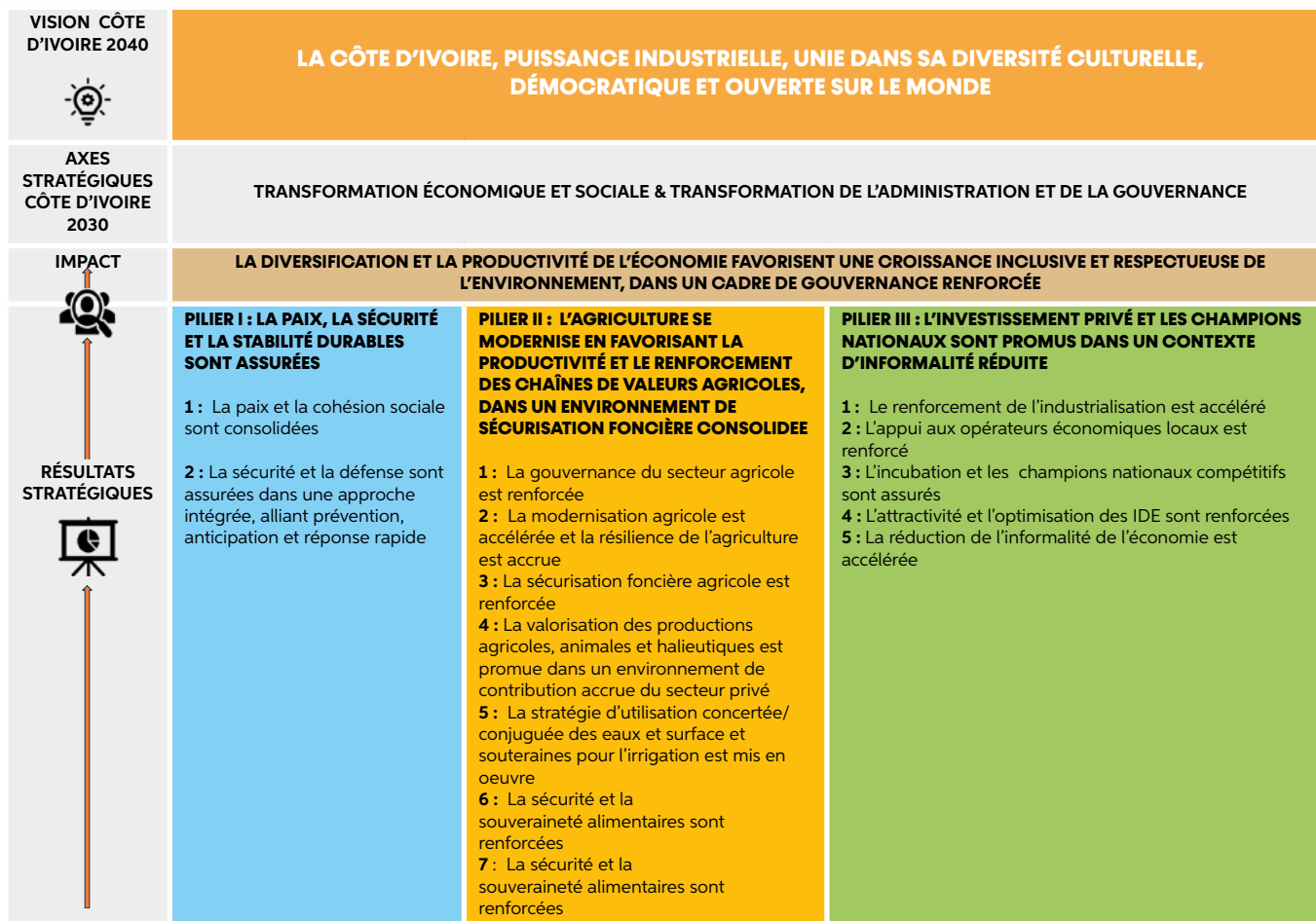


Industrie du tourisme et des loisirs



Industries créatives

## THÉORIE DU CHANGEMENT POUR LE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2026 - 2030



## THÉORIE DU CHANGEMENT POUR LE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2026 - 2030

### LA CÔTE D'IVOIRE, PUISSANCE INDUSTRIELLE, UNIE DANS SA DIVERSITÉ CULTURELLE, DÉMOCRATIQUE ET OUVERTE SUR LE MONDE

TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE & TRANSFORMATION DE L'ADMINISTRATION ET DE LA GOUVERNANCE

LA DIVERSIFICATION ET LA PRODUCTIVITÉ DE L'ÉCONOMIE FAVORISENT UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, DANS UN CADRE DE GOUVERNANCE RENFORCÉE

#### PILIER IV : LE CAPITAL HUMAIN ET LES COMPÉTENCES SONT DÉVELOPPÉS ET LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS EST ACCRUE

- 1 : Un système éducatif performant intégrant les principes de l'économie circulaire est développé
- 2 : L'employabilité des jeunes et la création d'emplois décents sont renforcées
- 3 : L'adéquation compétence - emploi est promue
- 4 : La santé et le bien-être des populations sont améliorés
- 5 : La sécurité nutritionnelle est renforcée
- 6 : L'inclusion sociale est renforcée

#### PILIER V : LES INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES ET LES PÔLES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX SONT DÉVELOPPÉS DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE, SOUTENU PAR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 1 : Les infrastructures stratégiques sont renforcées
- 2 : Les pôles économiques régionaux sont développés comme moteurs de croissance territoriale
- 3 : L'aménagement équilibré du territoire à travers le développement des villes secondaires et l'élargissement de l'accès aux services publics est renforcé
- 4 : L'intégration de la transition écologique dans le développement et la promotion d'une économie verte et résiliente sont renforcées
- 5 : L'économie circulaire pour l'autonomisation et la résilience est promu

#### PILIER VI : LA BONNE GOUVERNANCE EST PROMUE ET LA MODERNISATION DE L'ÉTAT EST ACCÉLÉRÉE

- 1 : La gouvernance administrative, locale et judiciaire est renforcée
- 2 : La gouvernance économique et financière est renforcée
- 3 : La mobilisation des ressources et le financement de l'économie sont améliorés

#### RISQUES

1. Instabilité sociopolitique
2. Fluctuation non maîtrisée des marchés mondiaux
3. Amplification des effets du changement climatique
4. Crise sanitaire
5. Débordement de la situation sécuritaire aux frontières
6. Mobilisation inadéquate des ressources nécessaires
7. Faible adhésion des populations

#### HYPOTHÈSES

1. Volonté politique soutenue
2. Stabilité politique et sociale
3. Appui continu des partenaires au développement
4. Appropriation et implication des parties prenantes spécifiques (secteur privé et société civile)
5. Adhésion effective inclusive et participative des populations
6. Ressources humaines, financières et matérielles adéquates mobilisées
7. Maintien de la stabilité macroéconomique
8. Actions sectorielles synergiques et cohérentes
9. Mécanismes et structures institutionnelles efficaces de prévention et de résolution des conflits
10. Maîtrise et contrôle des diverses formes de criminalités et de la situation sécuritaire aux frontières
11. Adaptation/résilience face aux chocs sanitaires, climatiques et sociaux



RÉSULTATS  
SECTORIELS

**1** : Les populations, ayant acquis des compétences renforcées, cultivent des valeurs civiques et créent un environnement apaisé qui renforce la cohésion sociale, améliore la confiance à l'égard des institutions et favorise leur résilience face aux chocs sociaux, économiques, environnementaux et politiques

**2** : Les FACI performante et dissuasive, sécurissent l'intégrité du territoire national puis contribuent au développement et à la coopération internationale conformément aux attentes des populations et aux ambitions du pays

**3** : Les Forces de Sécurité intérieure assurent efficacement la sécurité des institutions, des personnes et des biens, contribuent à la cohésion sociale et au renforcement de la coopération internationale

**1** : Le secteur agricole est moderne et inclusif avec des systèmes agroalimentaires intelligents, durables et résilients aux chocs pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire

**2** : Le secteur des Ressources Animales et Halieutiques est compétitif, résilient, respectueux de l'environnement et du bien-être animal pour une souveraineté nationale en produits animaux et halieutiques de qualité

**1** : Le secteur de l'artisanat est davantage compétitif et contribue à la croissance économique

**2** : La modernisation et le développement du commerce sont améliorés et contribuent significativement à la création de richesse

**3** : Un secteur culturel structuré, performant et attractif, contribuant significativement à la croissance économique, à la cohésion sociale et au rayonnement international de la Côte d'Ivoire

**4** : Le secteur industriel contribue de manière significative à la transformation structurelle de l'économie

**5** Les populations de la Côte d'Ivoire bénéficient des retombées économiques, sociales et environnementales de l'exploitation durable des ressources minérales et énergétiques

**6** : Le secteur privé est compétitif et développé

**7** : Les PME, dans un cadre compétitif, contribuent à la création de richesses et d'emplois

**8** : Le secteur du Tourisme et des Loisirs est performant, durable, innovant et contribue de manière significative à la création d'emplois et de la richesse nationale

**1 :** Tous les citoyens accèdent à une éducation de qualité, les rendant capables de contribuer significativement au développement socioéconomique de la Côte d'Ivoire, de promouvoir la cohésion sociale et de garantir la compétitivité du pays à l'international notamment en matière d'innovation technologique

**2 :** A l'horizon 2030, les élèves, les étudiantes, les apprenantes, les auditeurs et auditrices ainsi que les adolescentes et jeunes hors du système scolaires acquièrent les compétences fondamentales, professionnelles et fonctionnelles attendues pour favoriser leur employabilité, leur insertion socioéconomique durable et contribuent à l'industrialisation et au développement inclusif du pays

**3 :** La Côte d'Ivoire dispose de Ressources Humaines de qualité qui bénéficient d'emploi décent et contribuent efficacement à son développement socioéconomique, et bénéficie d'un système de Recherche et d'Innovation qui apporte des réponses concrètes et efficaces aux problématiques sociales, économiques et environnementales des populations et des secteurs socioproductifs

**4 :** Les populations ont leur état de santé amélioré pour contribuer au développement socioéconomique

**5 :** Les politiques publiques sectorielles et locales intègrent les questions de population et développement et favorisent l'exploitation du dividende démographique

**6 :** Les populations, y compris celles vulnérables accèdent à des dispositifs de protection sociale efficaces et à un emploi décent, contribuant ainsi activement au développement économique et social du pays

**7 :** Les jeunes accèdent davantage aux opportunités socioéconomiques et développent leur plein potentiel

**8 :** Les populations ont un état nutritionnel adéquat et un développement optimal

**9 :** Les femmes/ hommes, les filles/garçons, soutenus par des familles responsables et résilientes, participent pleinement et de manière équitable à la vie sociale, économique et civique, dans un environnement favorisant leur protection, leur inclusion et leur autonomisation

**10 :** Les populations, notamment les personnes vulnérables, vivent dans une société plus équitable, solidaire et résiliente grâce à des politiques et programmes inclusifs

**11 :** Les populations améliorent leur bien-être à travers la pratique du sport qui contribue à la cohésion sociale, la création de richesse et au rayonnement de la Côte d'Ivoire

**1 :** Le niveau de service des infrastructures routières facilite la circulation des personnes et des biens

**2 :** Le développement d'infrastructures et services de transports de qualité, accessibles et compétitifs accroît la mobilité durable des personnes et des biens renforçant ainsi la contribution du secteur à la croissance économique et à l'intégration territoriale

**3 :** L'adoption massive et inclusive des services numériques et postaux en lien avec les mutations technologiques contribue à l'amélioration du bien-être des populations, à la création d'emplois et de la richesse nationale

**4 :** Le développement harmonieux et équilibré du territoire national est assuré

**5 :** Les populations sont résilientes face aux effets du changement climatique et vivent dans un environnement sain, durable et inclusif, soutenu par des pratiques d'économie circulaire

**6 :** Les ressources forestières, fauniques et en eau, sont préservées, réhabilitées et exploitées de manière durable avec l'implication des communautés et des acteurs socioéconomiques

**7 :** Les populations vivent dans un cadre de vie décent, assaini, mieux structuré et résilient

**8 :** Les populations ont leur santé renforcée grâce à l'utilisation de l'eau potable à domicile, de manière continue et à moindre coût

**1 :** La gouvernance de l'administration publique modernisée, fondée sur l'innovation technologique (digitalisation, usage de l'IA, etc.), les valeurs républicaines et citoyennes, fournit avec intégrité et célérité aux usagers clients un service public de qualité

**2 :** L'accès des populations aux services de l'administration du territoire est amélioré

**3 :** La gouvernance économique et financière est améliorée

**4 :** Le système judiciaire ivoirien est moderne et davantage accessible à la population

**5 :** La communication, moteur d'une économie des médias performante est modernisée, digitalisée, inclusif et contribue à l'émergence d'un Ivoirien informé, responsable et engagé pour la paix, la cohésion sociale et le développement

**6 :** La Coopération Internationale et l'Intégration Régionale assurent un rayonnement accru de la Côte d'Ivoire et contribuent davantage à la mobilisation des IDE ainsi qu'à l'accès aux marchés International et Régional

**7 :** La coopération internationale et l'intégration régionale contribuent davantage à la mobilisation des IDE et l'accès au marché internationale et régional

**8 :** La culture du mérite, du civisme et du respect des symboles de l'État est promue dans toutes les composantes de la société, afin de renforcer la responsabilité, l'éthique et l'engagement citoyen

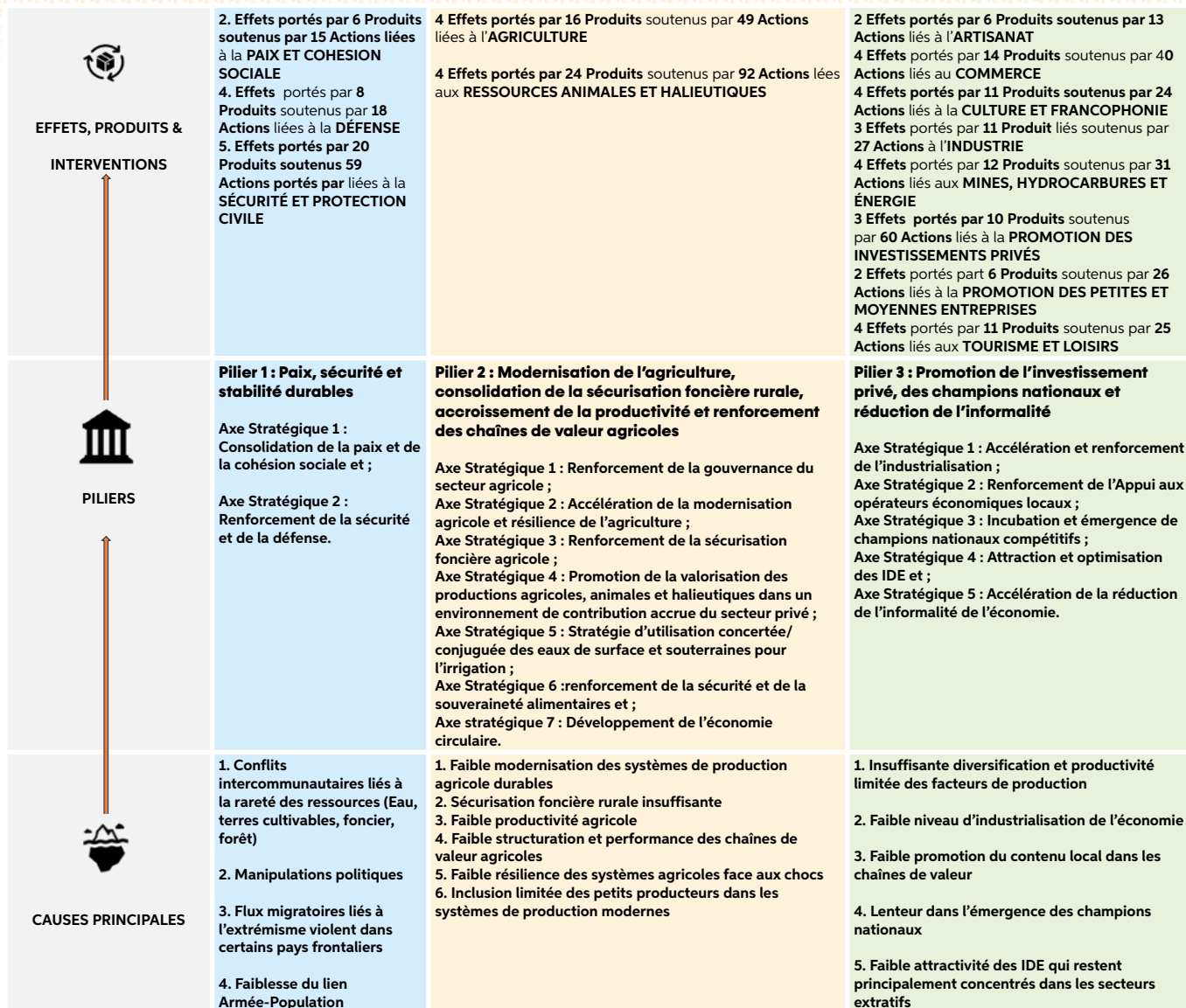
**9 :** L'éclairage de l'action publique par les outils d'orientation stratégique, facilite la transformation structurelle de la Côte d'Ivoire

## RISQUES

1. Instabilité sociopolitique
2. Fluctuation non maîtrisée des marchés mondiaux
3. Amplification des effets du changement climatique
4. Crise sanitaire
5. Débordement de la situation sécuritaire aux frontières
6. Mobilisation inadéquate des ressources nécessaires
7. Faible adhésion des populations

## HYPOTHÈSES

1. Volonté politique soutenue
2. Stabilité politique et sociale
3. Appui continu des partenaires au développement
4. Appropriation et implication des parties prenantes spécifiques (secteur privé et société civile)
5. Adhésion effective inclusive et participative des populations
6. Ressources humaines, financières et matérielles adéquates mobilisées
7. Maintien de la stabilité macroéconomique
8. Actions sectorielles synergiques et cohérentes
9. Mécanismes et structures institutionnelles efficaces de prévention et de résolution des conflits
10. Maîtrise et contrôle des diverses formes de criminalités et de la situation sécuritaire aux frontières
11. Adaptation/résilience face aux chocs sanitaires, climatiques et sociaux



4 Effets portés par 16 Produits soutenus par 55 Actions liées à l'ÉDUCATION NATIONALE et à l'ALPHABÉTISATION  
 3 Effets portés par 15 Produits soutenus par 41 Actions liées à l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, à LA FORMATION PROFESSIONNELLE et à l'APPRENTISSAGE  
 3 Effets portés par 10 Produits soutenus par 28 Actions liées à l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR et à la RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
 3 Effets portés par 8 Produits soutenus par 25 Actions liées à la SANTÉ  
 3 Effets portés par 7 Produits soutenus par 14 Actions liées à la POPULATION  
 2 Effets portés par 5 Produits soutenus par 16 Actions liées à la PROTECTION SOCIALE  
 3 Effets portés par 7 Produits soutenus par 22 Actions liées à l'EMPLOI TRAVAIL  
 2 Effets portés par 4 Produits soutenus par 9 Actions liées à la JEUNESSE ET AU SERVICE CIVIQUE  
 4 Effets portés par 10 Produits soutenus par 29 Actions liées à la NUTRITION  
 4 Effets portés par 12 Produits soutenus par 47 Actions liées au GENRE ET ÉGALITÉ DES SEXES  
 2 Effets portés par 6 Produits soutenus par 21 Actions liées à l'INCLUSION SOCIALE  
 3 Effets portés par 8 Produits soutenus par 16 Actions liées au SPORT ET CADRE DE VIE

**Pilier 4 : Développement du capital humain, des compétences et création d'emplois décents**

Axe Stratégique 1 : Développement d'un système éducatif performant intégrant les principes de l'économie circulaire ;

Axe Stratégique 2 : Renforcement de l'employabilité des jeunes et création d'emplois décents ;

Axe Stratégique 3 : Promotion de l'adéquation compétenceemploi ;

Axe Stratégique 4 : Amélioration de la santé et du bien-être des populations ;

Axe Stratégique 5 : Renforcement de de la sécurité nutritionnelle et ;

Axe Stratégique 6 : Renforcement de l'inclusion sociale.

1. Inadéquation entre certains programmes d'enseignements et les besoins de l'économie nationale
2. Capacité d'accueil insuffisante des écoles et centres de formation surtout en milieu rural
3. Offre de soins de santé insuffisante et faible appropriation des bonnes pratiques nutritionnelles
4. Forte informalité de l'emploi et persistance du sous-emploi

4 Effets portés par 14 Produits soutenus par 37 Actions liées aux INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES  
 2 Effets portés par 9 Produits soutenus par 21 Actions liées aux TRANSPORTS  
 3 Effets portés par 12 Produits soutenus par 50 Actions liées à l'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET POSTE  
 2 Effets portés par 5 Produits soutenus par 11 Action liées au DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ÉQUILIBRÉ  
 5 Effets portés par 16 Produits soutenus par 45 Actions liées à l'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE  
 4 Effets portés par 18 Produits soutenus par 68 Actions liées aux EAUX ET FORÊTS  
 4 Effets portés par 9 Produits soutenus par 25 Actions liées à l'URBANISME ET HABITAT  
 2 Effets portés par 7 Produits soutenus par 16 Actions liées à l'HYDRAULIQUE  
 3 Effets portés par 8 Produits soutenus par 23 Actions liées à l'ASSAINISSEMENT ET SALUBRITÉ

**Pilier 5 : Développement des infrastructures stratégiques et des pôles économiques régionaux, transition écologique, résilience climatique et économie circulaire**

Axe Stratégique 1 : Renforcement des infrastructures stratégiques ;  
 Axe Stratégique 2 : Développement des pôles économiques régionaux comme moteurs de croissance territoriale;  
 Axe Stratégique 3 : Aménagement équilibré du territoire à travers le développement des villes secondaires et Axe Stratégique 4 : l'élargissement de l'accès aux services publics ;  
 Axe Stratégique 5 : Intégration de la transition écologique dans le développement et la promotion d'une économie verte et résiliente et ;  
 Axe Stratégique 6 : Développement d'une économie circulaire pour l'autonomisation et la résilience des territoires.

1. Faible développement des villes secondaires et pôles régionaux économiques
2. Accès insuffisant à certaines infrastructures
3. Faible résilience aux chocs climatiques
4. Accès insuffisant à des logements décents et à moindre coût

3 Effets portés par 10 Produits soutenus par 60 Actions liées à la GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE  
 2 Effets portés par 13 Produits soutenus par 44 Actions liées à la GOUVERNANCE LOCALE  
 5 Effets portés par 19 Produits soutenus par 101 Actions liées à la GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE  
 5 Effets portés par 13 Produits soutenus par 35 Actions liées à la JUSTICE ET DROITS DE L'HOMME  
 3 Effets portés par 6 Produits soutenus par 18 Actions liées à la COMMUNICATION  
 3 Effets portés par 7 Produits soutenus par 17 Actions liées à la COOPÉRATION INTERNATIONALE  
 5 Effets portés par 14 Produits soutenus par 34 Actions liées à l'INTEGRATION RÉGIONALE  
 2 Effets portés par 8 Produits soutenus par 20 Actions liées à la TRANSFORMATION CULTURELLE  
 4 Effets portés par 15 Produits soutenus par 59 Actions liées à la PLANIFICATION ET STATISTIQUE

**Pilier 6 : Promotion de la bonne gouvernance et modernisation de l'Etat**

Axe Stratégique 1 : Renforcement de la gouvernance administrative, locale et judiciaire ;  
 Axe Stratégique 2 : Renforcement de la gouvernance économique et financière et ;  
 Axe Stratégique 3 : Amélioration de la mobilisation des ressources et du financement de l'économie.

1. Faible dématérialisation des procédures administratives
2. Faible mobilisation des ressources intérieures et financement insuffisant de l'économie
3. Faible culture de l'évaluation des politiques publiques

**RISQUES**

1. Instabilité sociopolitique
2. Fluctuation non maîtrisée des marchés mondiaux
3. Amplification des effets du changement climatique
4. Crise sanitaire
5. Débordement de la situation sécuritaire aux frontières
6. Mobilisation inadéquate des ressources nécessaires
7. Faible adhésion des populations

**HYPOTHÈSES**

1. Volonté politique soutenue
2. Stabilité politique et sociale
3. Appui continu des partenaires au développement
4. Appropriation et implication des parties prenantes spécifiques (secteur privé et société civile)
5. Adhésion effective inclusive et participative des populations
6. Ressources humaines, financières et matérielles adéquates mobilisées
7. Maintien de la stabilité macroéconomique
8. Actions sectorielles synergiques et cohérentes
9. Mécanismes et structures institutionnelles efficaces de prévention et de résolution des conflits
10. Maîtrise et contrôle des diverses formes de criminalités et de la situation sécuritaire aux frontières
11. Adaptation/résilience face aux chocs sanitaires, climatiques et sociaux

## LES PILIERS STRATÉGIQUES DU PND 2026 – 2030

<p><b>Pilier 1</b> : Paix, sécurité et stabilité durables</p>	<p><b>Pilier 2</b> : Modernisation de l'agriculture, consolidation de la sécurisation foncière rurale, accroissement de la productivité et renforcement des chaînes de valeurs agricoles</p>	<p><b>Pilier 3</b> : Promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et réduction de l'informalité</p>
<p>Ce pilier vise à poursuivre et intensifier les efforts pour renforcer la sécurité nationale par une action coordonnée, préventive et dissuasive, afin de conforter la paix, d'ancrer la cohésion sociale et de garantir l'intégrité du territoire et de la protection des institutions de la république.</p>	<p>L'objectif de ce pilier est de renforcer les bases productives, l'accélération de la transformation des matières premières agricoles et la construction d'une économie plus résiliente et compétitive. Il a également pour objectif de renforcer la sécurisation foncière rurale inclusive et durable ainsi que la sécurité et la souveraineté alimentaire. Il permettra d'améliorer la productivité et d'accroître la compétitivité des systèmes de production et de distribution alimentaires.</p>	<p>A travers ce pilier, l'État mettra en place des projets et réformes stratégiques, nécessaires pour faire du secteur privé le principal moteur d'une croissance économique durable et inclusive.</p>
<p><b>Pilier 4</b> : Développement du capital humain, des compétences et création d'emplois décents</p>	<p><b>Pilier 5</b> : Développement des infrastructures stratégiques et des pôles économiques régionaux, transition écologique, résilience climatique et économie circulaire</p>	<p><b>Pilier 6</b> : Promotion de la bonne gouvernance et modernisation de l'État</p>
<p>Ce pilier vise à renforcer la construction d'un capital humain de qualité, productif et épanoui, condition essentielle pour accompagner la transformation structurelle de l'économie. Il s'agit d'améliorer le niveau d'éducation et de qualification de la population, garantir l'accès équitable aux soins de santé de base, et promouvoir l'employabilité et l'entrepreneuriat.</p>	<p>Dans le cadre de ce Pilier, il s'agira de renforcer la compétitivité globale de l'économie ivoirienne en s'appuyant sur des infrastructures modernes, résilientes et inclusives, tout en rééquilibrant le développement entre les régions grâce à la création de pôles économiques régionaux, ancrés dans une économie verte, circulaire et inclusive.</p>	<p>Ce pilier vise à consolider un État moderne, efficace et stratégique, capable d'assurer une exécution optimale des politiques publiques, de garantir la transparence et de renforcer la confiance des citoyens vis-à-vis de l'État. Il s'agira de poursuivre l'instauration d'une gouvernance crédible, tournée vers le résultat et la recherche de l'excellence, fondée sur la performance, l'innovation administrative et la redevabilité.</p>

## PRINCIPALES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION

### Accroissement de la productivité agricole

- Développement des chaînes de valeurs agricoles ;
- Accroissement des unités de transformation agroindustrielle (unité d'anacarde, unités de cacao) ;
- Sécurisation foncière ;
- Développement de l'agriculture de précision, l'irrigation intelligente, l'usage des drones, la mécanisation, l'agroforesterie et des pratiques durables ;
- Amélioration de l'accès aux semences et aux intrants de qualités et ;
- Renforcement de la maîtrise de l'eau ;
- Renforcement de la Recherche et Développement agricole ;
- Accroissement de l'initiative et de la participation du secteur privé pour stimuler l'investissement ;
- Amélioration des revenus des agriculteurs et ;
- Renforcement de la gouvernance du secteur agricole.

### Politique industrielle plus efficace par le développement des grappes industrielles et des chaînes de valeur

- Accélération de la mise en œuvre des sept (7) clusters prioritaires ;
- Renforcement des infrastructures industrielles ;
- Renforcement de la productivité industrielle et en particulier agricole ;
- Renforcement des infrastructures industrielles ;
- Mise en place de zones industrielles dans l'ensemble des régions à travers, notamment le recours au Partenariat Public-Privé (PPP) ;
- Automatisation intelligente des processus industriels ;
- Développement de la petite transformation ;
- Renforcement de la sécurité industrielle et ;
- Attraction et optimisation des IDE.

### Stratégie de développement industriel

- Adoption et opérationnalisation des stratégies relatives à la mise en place des sept (7) grappes industrielles ;
- Accélération de la création de zones industrielles intégrées répondant aux standards internationaux et de zones économiques spéciales tournées vers l'exportation ;
- Mise en place du Fonds d'Investissement et de Développement Industriel (FIDI) ;
- Adoption des textes relatifs à la stratégie nationale de l'industrie 4.0 afin d'accélérer la transformation numérique et la technologique industrielle ;
- Création d'un groupe de travail de haut niveau pour éliminer les goulots d'étranglement liés aux zones industrielles, aux transports, à la logistique et la fiabilité de l'énergie ;
- Renforcement de la politique de la concurrence ;
- Accélération de la transformation des matières premières agricoles et minières ;
- Renforcement de la promotion des normes et de la qualité ;
- Identification et soutien des champions nationaux dans chaque secteur porteur de croissance ;
- Mise en œuvre de la stratégie de la ZLECAF pour le renforcement de la compétitivité des entreprises nationale sur le marché continental ;
- Développement de l'économie circulaire (RSE, appui à l'optimisation des procédés de production industrielle, recyclage et réutilisation des déchets) et ;
- Renforcement des synergies recherche-industrie.

## PRINCIPALES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION

### Stratégie de soutien à la transformation structurelle

- Renforcement des infrastructures stratégiques ;
- Développement des pôles économiques régionaux comme moteurs de croissance territoriale ;
- Aménagement équilibré du territoire à travers le développement des villes secondaires et l'élargissement de l'accès aux services publics ;
- Intégration de la transition écologique dans le développement et la promotion d'une économie verte et résiliente ;
- Développement d'une économie circulaire pour l'autonomisation et la résilience des territoires ;
- Accélération et renforcement de l'industrialisation ;
- Renforcement de l'appui aux opérateurs économiques locaux ;
- Incubation et émergence de champions nationaux compétitifs ;
- Attraction et optimisation des IDE ;
- Accélération de la réduction de l'informalité de l'économie.
- Renforcement de la gouvernance administrative, locale et judiciaire ;
- Renforcement de la gouvernance économique et financière et ;
- Amélioration de la mobilisation des ressources et du financement de l'économie.

### Financement de l'économie

- Développement du marché hypothécaire et la mise en place d'un fonds de capital investissement ;
- Mise en place d'un fonds souverain dédié notamment aux entreprises à fort potentiel de croissance ;
- Renforcement de la capitalisation boursière.
- Création des mécanismes de financement innovants impliquant des acteurs tels que la Société Financière Internationale (SFI) ;
- Promotion de l'inclusion financière notamment à travers les fintechs et développer l'assurance vie et les fonds de pension comme instruments de financement à long terme au service du capital des PME ;
- Captation des financements verts à travers la priorisation des entreprises qui mèneront des activités climato-intelligentes et économiquement viables ;
- Adoption des textes normatifs relatifs à l'Affacturage, au Business Angel et au Capital Risk ;
- Renforcement de la capitalisation boursière ;
- Accroître le taux de bancarisation à travers le développement des services numériques et des produits financiers accessibles et ;
- Améliorer l'accès au financement des PME.

## PRINCIPALES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION

### Développement du secteur privé

- Renforcement de la synergie entre les structures intervenant dans l'écosystème de promotion et de suivi des investissements privés ;
- Réformer le guichet unique de création d'entreprises et de services aux investisseurs, avec notamment : (i) la rationalisation des structures intervenant dans la promotion des investissements privés ; (ii) la réduction des délais et coûts de création d'entreprise et ; (iii) l'effectivité de la fonction « one stop shop » (centralisation de tous les services concernés par le parcours de l'investisseur) ;
- Digitalisation des outils de lutte contre la corruption ;
- Mise en place des mécanismes d'interopérabilité entre le système électronique de gestion des dossiers en matière d'insolvabilité et la plateforme du Pôle Pénal Économique et Financier (PPEF) ainsi que le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Prendre des textes législatifs portant l'instauration des Tribunaux de Traitement Rapide (TTR) pour garantir la célérité, l'efficacité et la légitimité du traitement des affaires simples ou urgentes ;
- Réduction des délais de délivrance des autorisations (ACD, permis de construire, permis environnementaux) ;
- Accélération de l'industrialisation et de l'attractivité des IDE ;
- Développement des infrastructures économiques de qualité (énergie, transport, logistique, numérique), afin de réduire les coûts de production et d'améliorer la productivité ;
- Développer le réseau d'infrastructures stratégiques existant pour soutenir le développement des filières productives locales ;
- Amélioration de l'attractivité des territoires et en garantissant un accès équitable aux services essentiels ;
- Développement de l'Intelligence Artificielle (IA) notamment à travers, la mise en œuvre de programmes d'innovation et de soutien à la recherchedéveloppement pour stimuler la compétitivité, favoriser la digitalisation des secteurs clés ;
- Promotion des Champions nationaux en les aidant à établir des partenariats stratégiques ou commerciaux avec des acteurs internationaux afin de renforcer leur intégration dans les chaînes de valeur mondiale, de faciliter l'accès des produits locaux aux grands marchés internationaux et de mobiliser les investissements étrangers et le transfert de technologie ;
- Adoption d'un texte de loi relatif à la convention-cadre sur le financement de la commande publique spécifique aux PME ;
- Renforcement de la présence des nationaux dans les secteurs stratégiques de l'économie par exemple en instaurant une clause d'« Associé national » applicable aux demandes d'agrément et de permis d'exploitation ;
- Renforcement du partenariat entre la recherche et le secteur privé (FabLab, incubateurs, etc.) ;
- Révision du Code des investissements avec une orientation en faveur du contenu local ;
- Renforcement du cadre législatif pour le contenu local et l'étendre à l'ensemble des secteurs productifs de l'économie, tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et les technologies.

## PRINCIPALES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION SECTORIELLES

### AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

- Développer une agriculture moderne et inclusive avec des systèmes agroalimentaires intelligents, durables et résilients aux chocs pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire :
- L'opérationnalisation de la LOACI et de la Loi semencière pour renforcer la gouvernance et la transparence du secteur.
- L'instauration de réserves foncières exclusivement dédiées à la production agricole, afin de protéger les investissements et stabiliser les exploitations.
- L'accroissement des ressources allouées à la recherche, à l'Agritech et à la mécanisation de l'agriculture pour améliorer la productivité et la compétitivité nationale.
- L'intensification des investissements et des infrastructures agricoles pour garantir aux petits producteurs un meilleur accès aux intrants performants, à l'irrigation et à des réseaux logistiques modernes, afin de transformer durablement la productivité nationale.
- L'intégration de l'intelligence artificielle et la valorisation de nouveaux métiers, afin de bâtir une agriculture plus compétitive, moderne et attractive.
- Le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine, l'instauration des intégrateurs privés dans les filières prioritaires et la création de 5 grands hubs alimentaires régionaux pour dynamiser la compétitivité et l'autosuffisance

### INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN À LA CROISSANCE

- Développer le réseau d'infrastructures stratégiques pour soutenir les filières productives :
- La construction d'autoroutes, le renforcement des voiries urbaines et la construction d'ouvrages d'art stratégiques sur tout le territoire national ;
- Le renforcement de la durabilité et de la qualité des routes, grâce à un entretien régulier et à l'innovation dans les matériaux adaptés aux aléas climatiques ;
- Le renforcement des infrastructures d'accès aux services sociaux de base (accès universel à l'eau et à l'électricité) avec notamment l'augmentation de la puissance énergétique installée de 3 224 MW en 2025 à 5 757 MW en 2030 ;
- Le renforcement de l'accès au numérique pour tous, en vulgarisant les TIC, en réduisant l'analphabétisme grâce à des programmes en ligne et en garantissant une couverture intégrale en téléphonie et Internet haut débit d'ici 2030, adaptée aux défis climatiques ;
- La construction de la ligne de BRT Yopougon-Bingerville, la ligne 1 du métro d'Abidjan et cinq gares routières internationales pour fluidifier les déplacements et renforcer la connectivité nationale ;
- La réalisation de la ligne du TGV Abidjan–Yamoussoukro–Bouaké–Korhogo–Ferké, la réhabilitation du chemin de fer reliant Abidjan–Ouagadougou–Kaya et la construction de la ligne San Pedro–Man–Odienné–Frontière Mali pour dynamiser le commerce régional et international
- Le renforcement des infrastructures logistiques nationales, avec l'achèvement de la construction du port sec de Ferkessédougou, la réalisation d'une zone logistique intégrée à Bouaké et la création de parkings pour les poids lourds à Abidjan afin de fluidifier le transport et accroître la compétitivité ;
- Le renforcement de la compétitivité portuaire nationale, à travers le développement des infrastructures des ports autonomes de San Pedro et d'Abidjan ;
- La construction, réhabilitation et aménagement d'aéroports ;
- La création des technopôles d'entreprises, la construction de l'École Multinationale Supérieure des Postes d'Abidjan et l'implantation de deux technopôles numériques pour mieux stimuler l'innovation, la formation et l'industrialisation digitale.

## PRINCIPALES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION SECTORIELLES

### DÉFENSE ET SÉCURITÉ

- Mettre en place une armée forte et moderne, garante de la stabilité du pays et renforcer la sécurité des personnes et des biens ;
- Adopter et mettre en œuvre la loi de Programmation militaire 2026 - 2030 ;
- Renforcer notre capacité militaire en vue d'en faire un levier essentiel de sécurité, de stabilité et de consolidation de la cohésion nationale ;
- Améliorer les conditions de vie et de travail de nos forces (retraite, fonds de prévoyance, accès à la propriété immobilière etc.) ;
- Construire une armée forte, républicaine, professionnelle, bien formée, et bien équipée ;
- Garantir l'intégrité du territoire national et renforcer la coopération transfrontalière et internationale ;
- Développer une industrie de la défense pour renforcer la souveraineté sécuritaire ;
- Renforcer les moyens de lutte contre le terrorisme et les nouvelles formes de criminalités et menaces de tout genre ;
- Renforcer les capacités de renseignement et de surveillance des Forces Armées de Côte d'Ivoire ;
- Poursuivre la réhabilitation et la construction des infrastructures de défense.
- Poursuivre le maillage du territoire national en représentation des forces de police afin d'atteindre le ratio de 01 policier/400 Habitants ;
- Poursuivre la réhabilitation et la construction des infrastructures de police ;
- Renforcer les mesures de prévention et de lutte contre les catastrophes naturelles, les sinistres, les pandémies et les endémies et ;
- Etendre la vidéosurveillance et équiper la Police Scientifique en Matériel Spécifique adéquat.

### JEUNESSE, EMPLOI ET TRAVAIL

- Accès à un emploi productif et décent pour tous les hommes et les femmes en âge de travailler y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap ;
- Renforcer les compétences professionnelles des adolescents et des jeunes, y compris les jeunes vulnérables ;
- Favoriser l'accès des jeunes aux opportunités offertes en matière d'emploi sur toute l'étendue du territoire national ;
- Mettre en place un programme de démantèlement des oligopoles ou cartels existant dans l'économie ivoirienne afin d'accroître les opportunités d'emplois pour les jeunes ;
- Mettre en place un programme pour l'amélioration de l'attractivité, de formation et d'insertion des jeunes dans les métiers jugés non valorisants (menuisier, plombier, maçon, carreleur, cuisinier, staffeur, agriculteur, éleveur, etc.) ;
- Adopter et mettre en œuvre le Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGOUV) 2026 - 2030 ;
- Mettre en place des antennes régionales de l'Agence Emploi Jeunes, des outils techniques d'appui des conseils régionaux en matière de politique d'insertion et d'emploi des jeunes ;
- Mettre en place un Fonds de Capital Investissement en faveur des jeunes ;
- Opérationnaliser le Fonds d'Insertion des Personnes en Situation de Handicap (FIPSH) ;
- Mettre en place le Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) et ;
- Renforcer le dispositif légal et institutionnel du Travail.

### URBANISME ET HABITAT

- Développer des villes productives, compétitives, écologiques, inclusives et résilientes à travers les leviers de la transformation qualitative des conditions de vie des populations.
- Lancer le programme des villes secondaires intelligentes avec les villes abritant des universités ;
- Sécuriser le foncier urbain et le cadre bâtis sur l'ensemble du territoire national à travers la digitalisation et la simplification des procédures administratives ;
- Mettre en place des mécanismes de financement adéquats pour renforcer l'industrialisation de la production de logements et de matériaux de construction de qualité ;
- Réaliser l'Adressage de 9 grands pôles économiques à l'intérieur du pays (Yamoussoukro, Daloa, Korhogo, Odienné, Abengourou, Man, Bondoukou, Bouaké et SanPedro) et ;
- Intensifier la mise en œuvre du Programme Présidentiel de Logements Sociaux (150 000 logements sociaux et économiques sur l'ensemble du territoire).

## PRINCIPALES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION SECTORIELLES

INTÉGRATION RÉGIONALE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE	ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE	INCLUSION SOCIALE
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire de la Côte d'Ivoire un acteur influent et incontournable sur la scène régionale et internationale ;</li> <li>▪ Renforcer la coopération bilatérale et multilatérale ;</li> <li>▪ Créer un institut diplomatique ;</li> <li>▪ Mettre en place l'Agence Ivoirienne de Coopération et d'Intégration Régionales (AICIR) ;</li> <li>▪ Développer des infrastructures stratégiques de soutien à l'intégration régionale ;</li> <li>▪ Mettre en œuvre la politique nationale de promotion et d'intégration des compétences nationales dans les Organisations Internationales et ;</li> <li>▪ Poursuivre le renforcement et la valorisation du patrimoine immobilier de l'État à l'extérieur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre, renforcer la résilience climatique et promouvoir l'économie circulaire comme levier de transformation structurelle ;</li> <li>▪ Renforcer l'adaptation et la résilience aux changements climatiques ;</li> <li>▪ Opérationnaliser la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) 3.0 ;</li> <li>▪ Élaborer et adopter le code national de l'économie circulaire et la loi cadre ;</li> <li>▪ Développer l'économie verte et circulaire, avec la valorisation des déchets, la réduction des pollutions et la création d'emplois verts ;</li> <li>▪ Opérationnaliser la taxonomie du pays afin d'accélérer la transition vers une économie verte, sobre en carbone et résiliente face aux chocs climatiques</li> <li>▪ Développer l'économie verte et circulaire, avec la valorisation des déchets, la réduction des pollutions et la création d'emplois verts ;</li> <li>▪ Opérationnaliser la taxonomie du pays afin d'accélérer la transition vers une économie verte, sobre en carbone et résiliente face aux chocs climatiques ;</li> <li>▪ Mettre en place des mécanismes de financement durable pour l'action environnementale ;</li> <li>▪ Valoriser le capital naturel à travers la création de nouvelles réserves naturelles volontaires et aires marines protégées ;</li> <li>▪ Renforcer la mobilisation des financements verts ;</li> <li>▪ Renforcer les filières vertes et du développement durable pour assurer la protection durable de l'environnement et la réduction des risques de catastrophes et ;</li> <li>▪ Réaliser les profils environnementaux des Districts et Régions de Côte d'Ivoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bâtir un système d'inclusion et de protection sociale capable de protéger efficacement les populations les plus vulnérables, tout en renforçant leur autonomie économique et sociale ;</li> <li>▪ Renforcement des capacités d'accueil des structures sociales de base, en particulier des structures spécialisées dans la prise en charge des personnes handicapées et des personnes âgées de 3ème âge ;</li> <li>▪ Renforcement de la protection sociale des travailleurs du milieu rural pour accroître leur productivité ;</li> <li>▪ Expansion de la Couverture Maladie Universelle (CMU) à l'ensemble de la population ;</li> <li>▪ Renforcement de la couverture des populations en matière de Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) ;</li> <li>▪ Accélération du déploiement du Registre Social Unique (RSU) des ménages pauvres et vulnérables ;</li> <li>▪ Renforcement de l'action sociale de l'État par l'extension du Programme d'Appui au Système National des Filets Sociaux (PAFS).</li> </ul>

# PRINCIPALES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION SECTORIELLES

## CAPITAL HUMAIN

- Former un capital humain de base, compétent, inclusif et adapté aux exigences de l'économie moderne :
- Le renforcement de l'accès et de la qualité à l'éducation, en dotant chaque région de lycées, centres de formation et universités de classe internationale, tout en améliorant la qualité des enseignements et en offrant des passerelles pour l'insertion scolaire et professionnelle.
- La valorisation d'une éducation intégrale et inclusive, en promouvant les activités culturelles et les jeux intellectuels dans les établissements scolaires, pour développer la créativité, l'esprit critique et la cohésion sociale.
- La transformation de l'offre éducative et la formation des talents de demain à travers l'accroissement de la part de la formation technique, scientifique et professionnelle, la construction et l'équipement de 131 infrastructures d'EFTP (4 Lycées Techniques et Professionnels, 10 Lycées Professionnels, 20 Collèges de Formation Professionnelle et Technique, 20 Centres de Formations d'Apprentis dont 5 dans les métiers du textile et de l'habillement, 24 Unités Mobiles de Formation, 13 Garage Ecole, 5 Ateliers d'Application et de Production et 35 Champs Ferme Ecole), et la formation de 50 000 ingénieurs, techniciens et chercheurs d'ici 2030.
- La digitalisation et la valorisation de l'excellence académique à travers la généralisation de l'accès au elearning avec 50 % des cours en ligne, une tablette par élève dès le secondaire, la création d'une université virtuelle nationale, et la mise en œuvre du « Programme Excellence 1000 » afin d'offrir des bourses d'élite aux meilleurs étudiants avec un engagement de retour et d'insertion.
- Le renforcement de l'inclusion, l'excellence et l'employabilité à travers l'option des lois d'orientation pour l'emploi et le financement de la sécurité sociale, l'intensification des programmes de l'Académie des Talents et de l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance, l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des étudiants, la valorisation de la recherche et l'innovation technologique ainsi que la consolidation du partenariat entre l'éducationformation et le secteur privé.
- La réalisation d'un changement radical en faveur des filières scientifiques, techniques et médicales (60 % des étudiants), l'amélioration de la qualité de l'enseignement des STIM, la promotion de l'apprentissage à distance et l'introduction du codage dès l'école primaire, tout en poursuivant l'intégration du préscolaire dans les écoles publiques.
- La mise en œuvre d'un programme de rattrapage scolaire et d'alphabétisation des adultes, l'amélioration de l'employabilité des diplômés et l'instauration d'un dispositif plus attractif pour mobiliser les compétences de la diaspora au service du développement national.
- La modernisation et l'adaptation du système éducatif pour actualiser les programmes avec des compétences numériques, environnementales et entrepreneuriales, la mise en place d'une évaluation nationale standardisée, la poursuite des réformes du collège et du système LMD, le renforcement des infrastructures à tous les niveaux (préscolaire, primaire, secondaire, technique, professionnel et universitaire) et la promotion de l'enseignement des STIM.
- Bâtir un système de santé moderne offrant un accès aux soins facilité et des prestations de qualité à tous
- Garantir à l'ensemble de la population, un accès nutritionnel pérenne pour l'amélioration de son bien-être afin de soutenir durablement la croissance inclusive et le développement du pays

## PRINCIPALES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION SECTORIELLES

### CHAMPIONS NATIONAUX

#### Faire émerger et soutenir une classe de champions nationaux :

- Identification et accompagnement de l'émergence des champions nationaux dans chaque secteur porteur de croissance ;
- Opérationnalisation de la stratégie de développement des champions nationaux ;
- Mise en place d'un fonds souverain pour le développement des champions nationaux et des entreprises à fort potentiel de croissance ;
- Incubation et émergence de champions nationaux compétitifs ;
- Promotion des champions nationaux en les aidant à établir des partenariats stratégiques ou commerciaux avec des acteurs internationaux afin de renforcer leur intégration dans les chaînes de valeur mondiale, de faciliter l'accès des produits locaux aux grands marchés internationaux et de mobiliser les investissements étrangers et le transfert de technologie ;
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique pour l'innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE) et ;
- Poursuivre l'extension de la stratégie du « contenu local » à l'ensemble des secteurs de l'économie.

### RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET MODERNISATION DE L'ÉTAT

#### Bâtir une Administration publique moderne, efficace et professionnelle, qui porte les valeurs républicaines et citoyennes, et qui fournit avec célérité aux usagers un service public de qualité irréprochable :

- Poursuite de la modernisation et la digitalisation de l'Administration ;
- Amélioration du fonctionnement et des performances de l'Administration par la rétention, la valorisation des talents et l'attraction des jeunes ;
- Accélération de l'e-gouvernance pour améliorer l'efficacité et l'efficience dans la délivrance des services aux citoyens et les rapports avec le secteur privé ;
- Généralisation des codes de transparence, de déontologie, d'éthique et de reddition des comptes ;
- Faire la réforme de l'ENA afin de renforcer la qualité de la formation et la transparence dans les concours d'accès à la Fonction Publique ;
- Institution d'un cadre de collaboration stratégique entre l'État et le secteur privé pour définir ensemble les stratégies et programmes de développement économique ;
- Accélération des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires ;
- Renforcement de la mobilisation de l'épargne domestique, des financements innovants et alternatifs et le financement de l'économie ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT) pour la période 2020-2030 ;
- Amélioration de la capacité d'absorption des financements extérieurs ;
- Renforcement des politiques macroéconomique, fiscale et budgétaire, monétaire et du crédit ;
- Augmentation de l'efficacité et de l'efficience des dépenses publiques ;
- Optimisation de la fiscalité intérieure afin de maintenir un niveau de ressources propres permettant de financer nos ambitions ;

## PRINCIPALES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION SECTORIELLES

### DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**Assurer l'encadrement des populations, pourvoir à leurs besoins, réaliser l'unité, la cohésion nationale et favoriser le développement économique, social, culturel et environnemental du pays :**

- Accélération du processus de décentralisation par le renforcement, l'amélioration et la mise en œuvre effective du transfert des compétences et des ressources de l'État central vers les collectivités décentralisées ;
- Adoption de la réforme de la fonction publique territoriale, de la police municipale, du régime financier des collectivités territoriales ainsi que de l'actualisation de la loi portant sur le transfert et la répartition de compétences de l'État vers les collectivités territoriales ;
- Renforcement de la viabilité des collectivités territoriales par la mise en œuvre de dispositions économiques et financières adaptées à leurs spécificités, la promotion de la parafiscalité, ainsi que les contributions des entreprises privées et d'autres taxes ou écotaxes pour le développement de pôles économiques compétitifs ;
- Renforcement des capacités des collectivités territoriales en matière de planification du développement ;
- Poursuite de la mise en œuvre du Registre National des Personnes Physiques et ;
- Mise à disposition d'une base de données unique et intégrée des faits d'identification et d'état civil.

### PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

**Faire du secteur privé et du capital privé des moteurs de développement, en les plaçant au cœur des politiques de compétitivité et de souveraineté économique :**

- La stimulation de l'investissement et le renforcement du contenu local à travers la révision du Code des investissements, le doublement des IDE hors secteur extractif et en l'instauration des clauses d'« associé national » et des quotas de soustraction pour accroître la présence des nationaux dans les secteurs stratégiques ;
- La structuration d'un partenariat durable avec le secteur privé, grâce à un pacte de programmation annuelle, à la création de fonds souverains et de capital investissement ainsi qu'à l'intensification de synergies entre la recherche et les entreprises afin de bâtir des champions nationaux et une croissance inclusive ;
- Le renforcement de l'attractivité et du pilotage des investissements à travers la création d'un Investment Promotion and Development Board et la promotion de labels « Made in Côte d'Ivoire » grâce au renforcement des partenariats stratégiques et des jointventures pour transformer nos produits et conquérir les marchés internationaux ;
- Le développement de l'entrepreneuriat rural à travers la transformation des paysans et jeunes en entrepreneurs agricoles modernes, dotés d'outils et de financements adaptés afin de bâtir une agriculture plus productive et compétitive et ;
- Le développement de l'entrepreneuriat urbain à travers la formation des jeunes aux métiers porteurs, en facilitant l'accès au crédit et en soutenant l'internationalisation des PME dans le but de bâtir une économie plus moderne et compétitive.

## PILERS DU PND 2026 – 2030

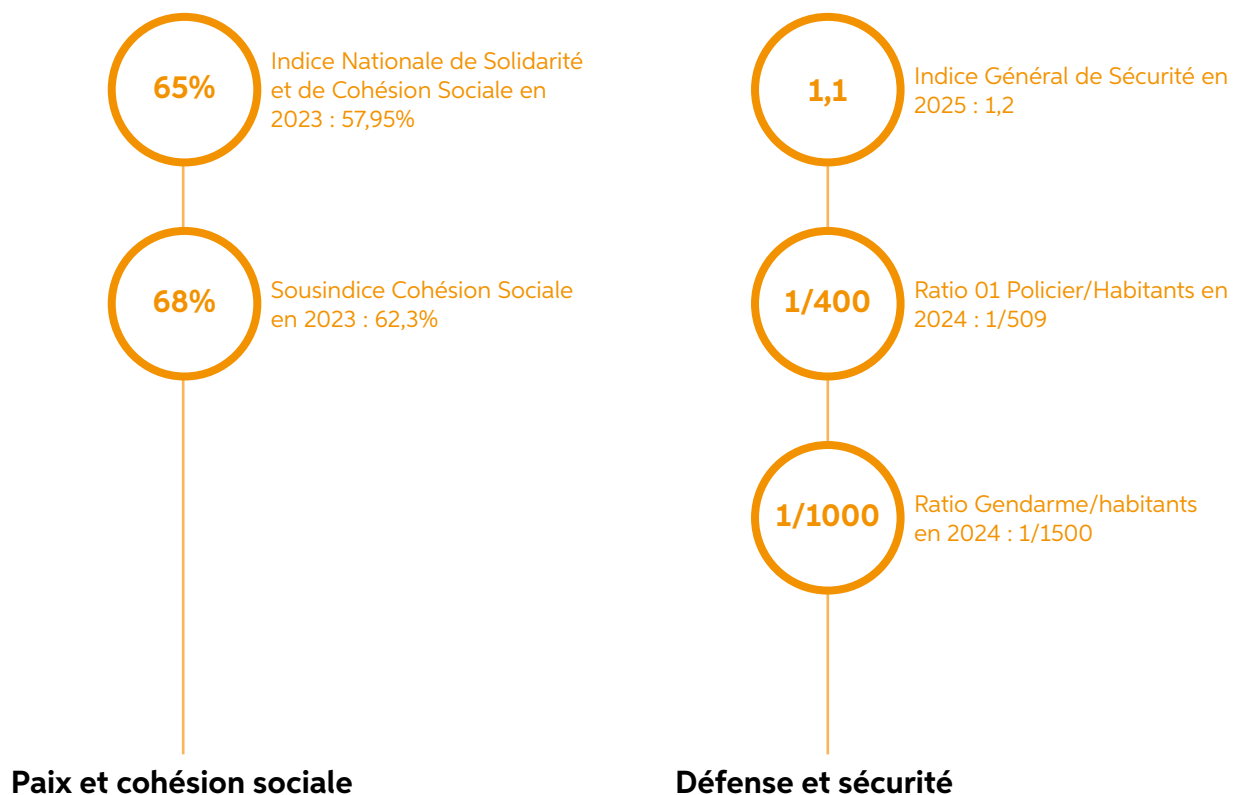
PILERS DE TRANSFORMATION	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	PILIER 5	PILIER 6
	<p><i>Paix, sécurité et stabilité durables</i></p>	<p><i>Modernisation de l'agriculture, consolidation de la sécurisation foncière rurale, accroissement de la productivité et renforcement des chaînes de valeur agricoles</i></p>	<p><i>Promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et réduction de l'informalité</i></p>	<p><i>Développement du capital humain, des compétences et création d'emplois décents</i></p>	<p><i>Développement des infrastructures stratégiques et des pôles économiques régionaux, transition écologique, résilience climatique et économie circulaire</i></p>	<p><i>Promotion de la bonne gouvernance et modernisation de l'État</i></p>
<p><b>DESCRIPTION DES PILIERS</b></p>	<p>Ce pilier vise à poursuivre et intensifier les efforts pour renforcer la sécurité nationale par une action coordonnée, préventive et dissuasive, afin de conforter la paix, d'ancrer la cohésion sociale et de garantir l'intégrité du territoire et la protection des institutions républicaines.</p>	<p>A travers ce pilier, le PND 2026 - 2030 vise le renforcement des bases productives, l'accélération de la transformation des matières premières agricoles et la construction d'une économie plus résiliente et compétitive. Il a également pour objectif de renforcer la sécurisation foncière rurale inclusive et durable ainsi que la sécurité et la souveraineté alimentaire. Il permettra d'améliorer la productivité et d'accroître la compétitivité des systèmes de production et de distribution alimentaires.</p>	<p>Le pilier 3 vise à mettre en place, dans le contexte ivoirien, les projets et réformes stratégiques nécessaires pour faire du secteur privé le principal moteur d'une croissance économique durable et inclusive. Il s'agira, de façon spécifique, de renforcer l'appui au secteur privé national pour faire émerger des entreprises et PME locales dynamiques en exploitant les opportunités qu'offre l'économie circulaire et en faire de véritables champions à même de contribuer à l'intensification de la transformation des produits agricoles locaux et de gagner des parts de marché substantielles tant au niveau national qu'international.</p>	<p>Ce pilier vise à optimiser le Capital Humain à travers une approche systémique intégrant Nutrition, Education/ Formation, Santé, Emploi et Bien-être, afin de contribuer plus efficacement au développement économique et social.</p>	<p>Le Pilier 5 vise à renforcer la compétitivité globale de l'économie ivoirienne en s'appuyant sur des infrastructures modernes, résilientes et inclusives, tout en rééquilibrant le développement entre les régions grâce à la création de pôles économiques régionaux ancrés dans une économie verte, circulaire et inclusive. Le PND 2026 - 2030 prévoit un renforcement de la planification spatiale des investissements, fondée sur une cartographie fine des potentialités économiques régionales.</p>	<p>Ce pilier vise à consolider un État moderne, efficace et stratège, capable d'assurer une exécution optimale des politiques publiques, de garantir la transparence et de renforcer la confiance des citoyens vis-à-vis de l'État. Il s'agit de poursuivre l'instauration d'une gouvernance crédible, tournée vers le résultat et la recherche de l'excellence, fondée sur la performance, l'innovation administrative et la redevabilité.</p>

## PILERS DU PND 2026 – 2030

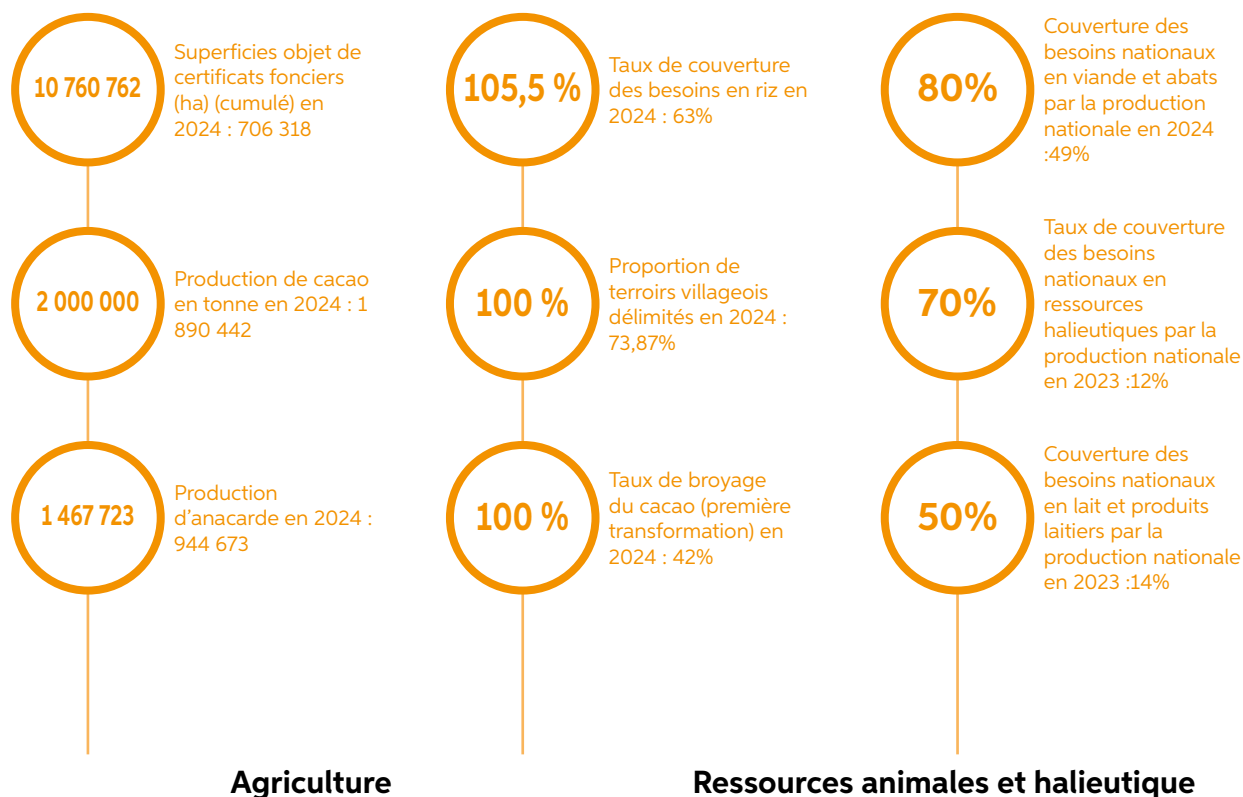
PILERS DE TRANSFORMATION	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	PILIER 5	PILIER 6
		<i>Paix, sécurité et stabilité durables</i>	<i>Modernisation de l'agriculture, consolidation de la sécurisation foncière rurale, accroissement de la productivité et renforcement des chaînes de valeur agricoles</i>	<i>Promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et réduction de l'informalité</i>	<i>Développement du capital humain, des compétences et création d'emplois décents</i>	<i>Développement des infrastructures stratégiques et des pôles économiques régionaux, transition écologique, résilience climatique et économie circulaire</i>
CHOIX STRATÉGIQUES	<p>Consolidation de la paix et de la cohésion sociale</p> <p>Renforcement de la sécurité et de la défense</p>	<p>Renforcement de la gouvernance du secteur agricole</p> <p>Accélération de la modernisation agricole et résilience de l'agriculture</p> <p>Renforcement de la sécurisation foncière agricole</p> <p>Promotion de la valorisation des productions agricoles, animales et halieutiques dans un environnement de contribution accrue du secteur privé</p> <p>Stratégie d'utilisation concertée/conjuguée des eaux de surface et souterraines pour l'irrigation</p> <p>Renforcement de la sécurité et de la souveraineté alimentaires</p> <p>Développement de l'économie circulaire</p>	<p>Accélération et renforcement de l'industrialisation</p> <p>Renforcement de l'Appui aux opérateurs économiques locaux</p> <p>Incubation et émergence de champions nationaux compétitifs</p> <p>Attraction et optimisation des IDE</p> <p>Accélération de la réduction de l'informalité de l'économie</p>	<p>Développement d'un système éducatif performant intégrant les principes de l'économie circulaire</p> <p>Renforcement de l'employabilité des jeunes et création d'emplois décents</p> <p>Promotion de l'adéquation compétence-emploi</p> <p>Amélioration de la santé et du bien-être des populations</p> <p>Renforcement de la sécurité nutritionnelle</p> <p>Renforcement de l'inclusion sociale</p>	<p>Renforcement des infrastructures stratégiques</p> <p>Développement des pôles économiques régionaux comme moteurs de croissance territoriale</p> <p>Aménagement équilibré du territoire à travers le développement des villes secondaires et l'élargissement de l'accès aux services publics</p> <p>Intégration de la transition écologique dans le développement et la promotion d'une économie verte et résiliente</p> <p>Développement d'une économie circulaire pour l'autonomisation et la résilience des territoires</p>	<p>Renforcement de la gouvernance administrative, locale et judiciaire</p> <p>Renforcement de la gouvernance économique et financière</p> <p>Amélioration de la mobilisation des ressources et du financement de l'économie</p>

## INDICATEURS CLES

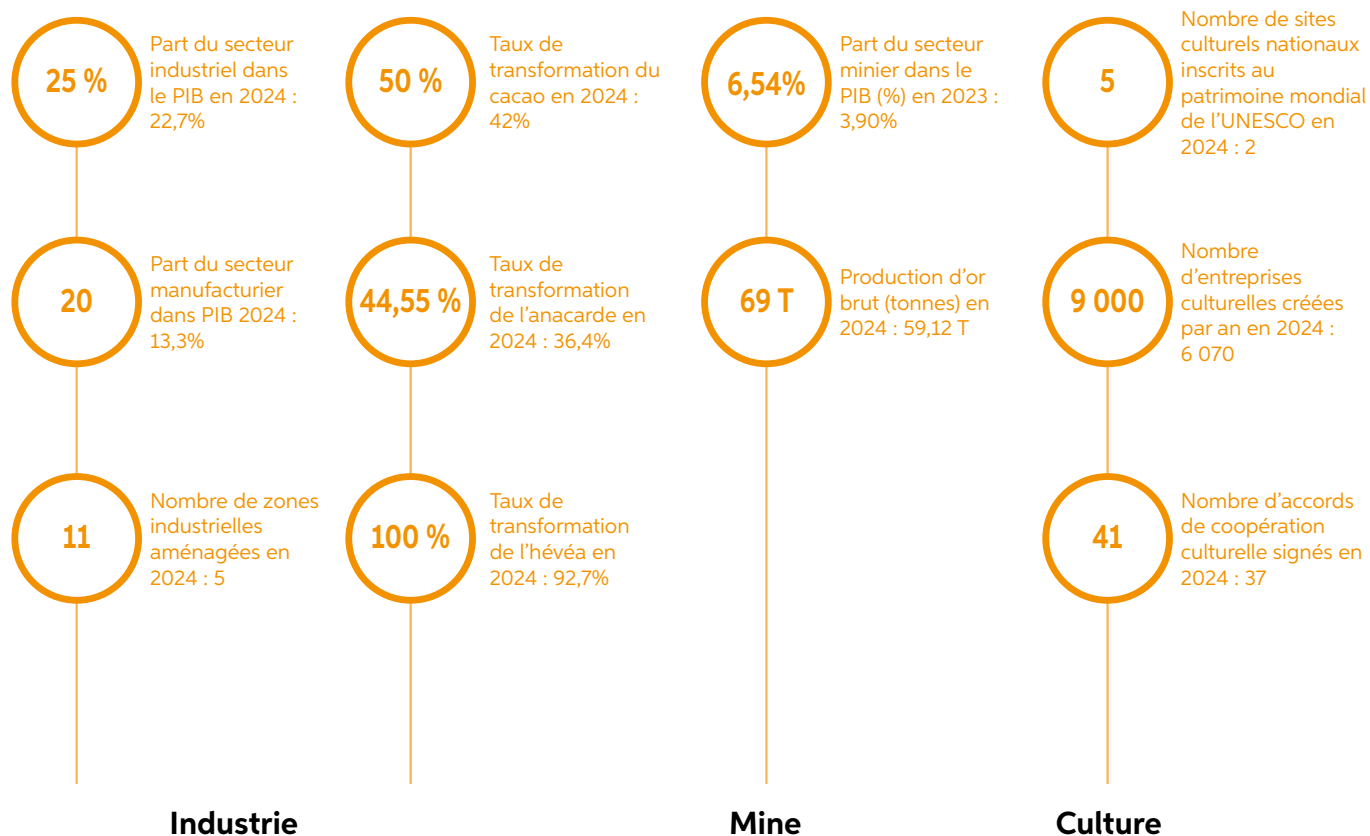
### PILIER 1 : Paix, sécurité et stabilité durables



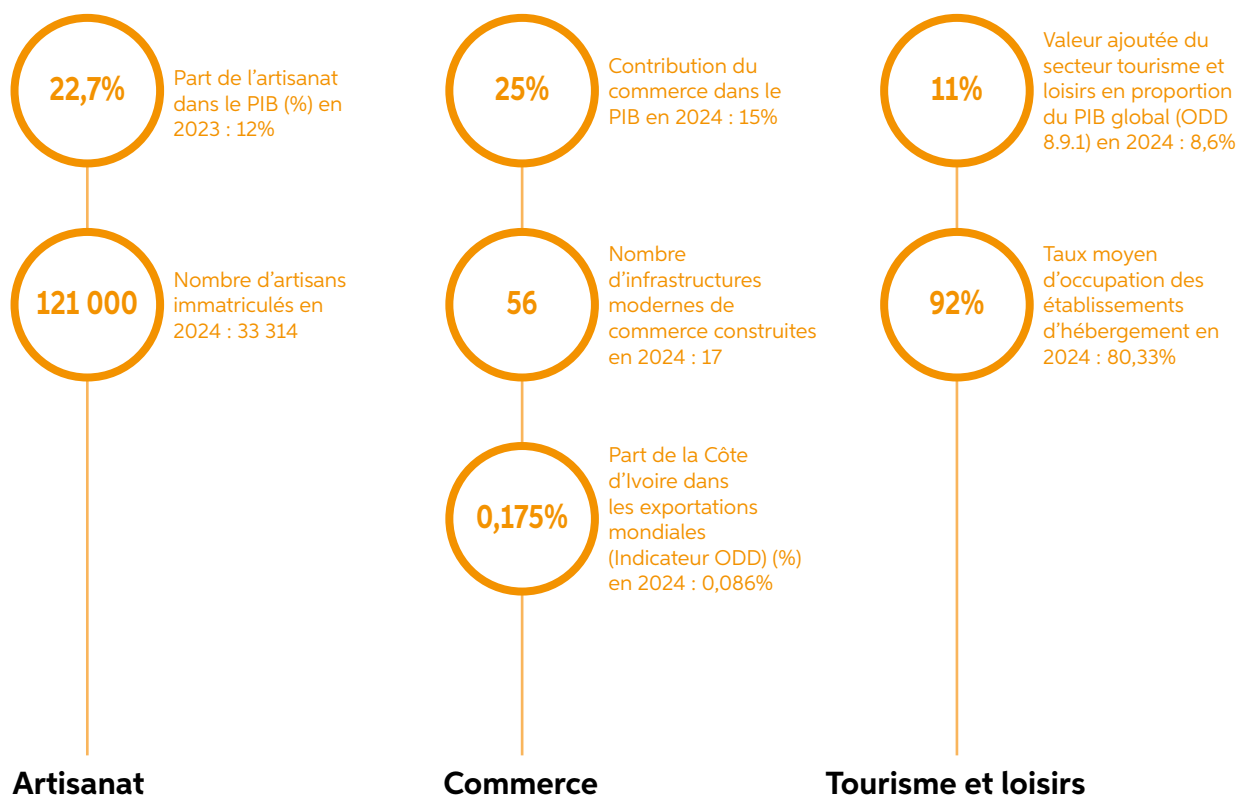
## PILIER 2 : Modernisation de l'agriculture, consolidation de la sécurisation foncière rurale, accroissement de la productivité et renforcement des chaînes de valeur agricoles



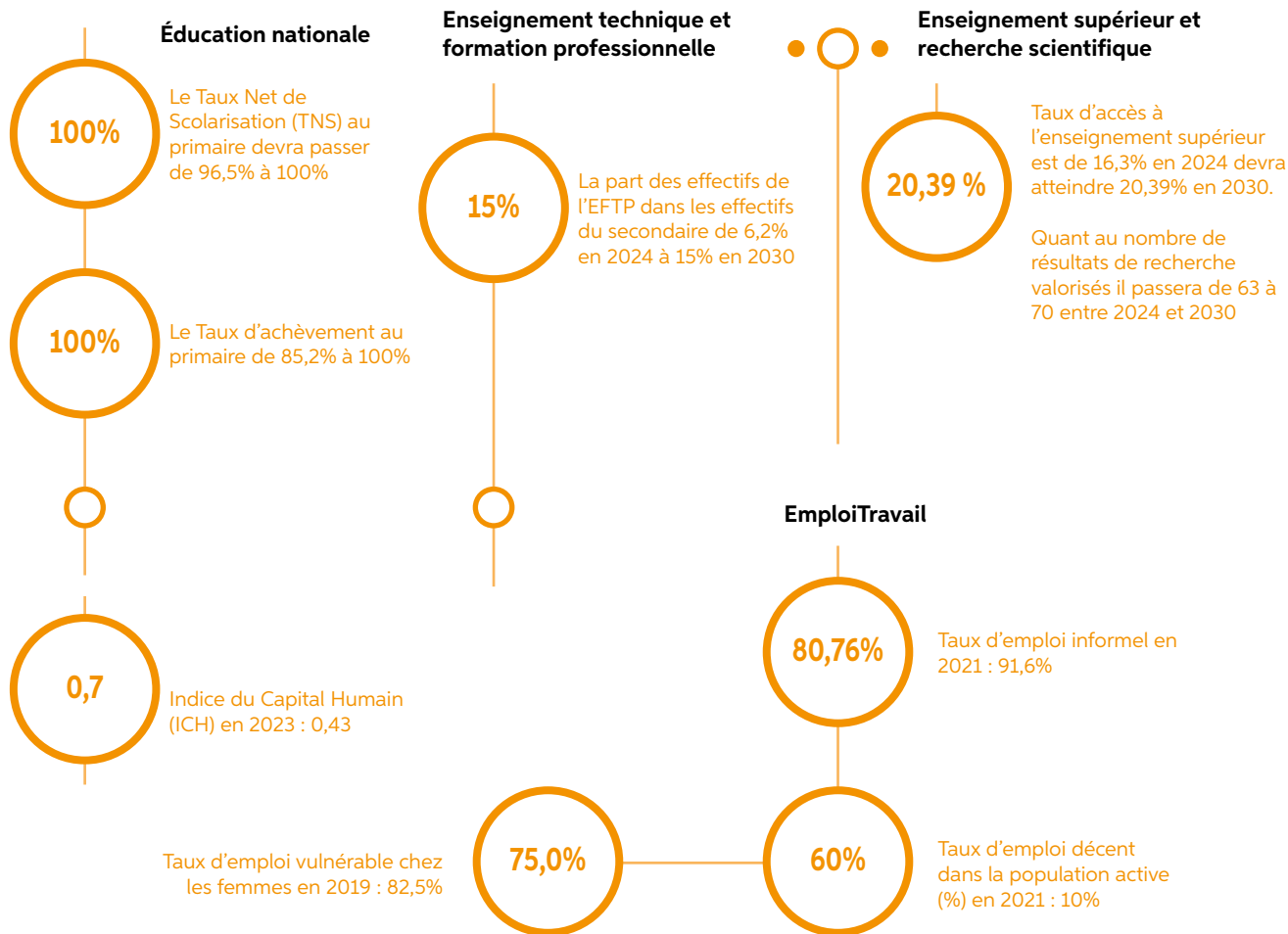
## PILIER 3 : Promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et réduction de l'informalité



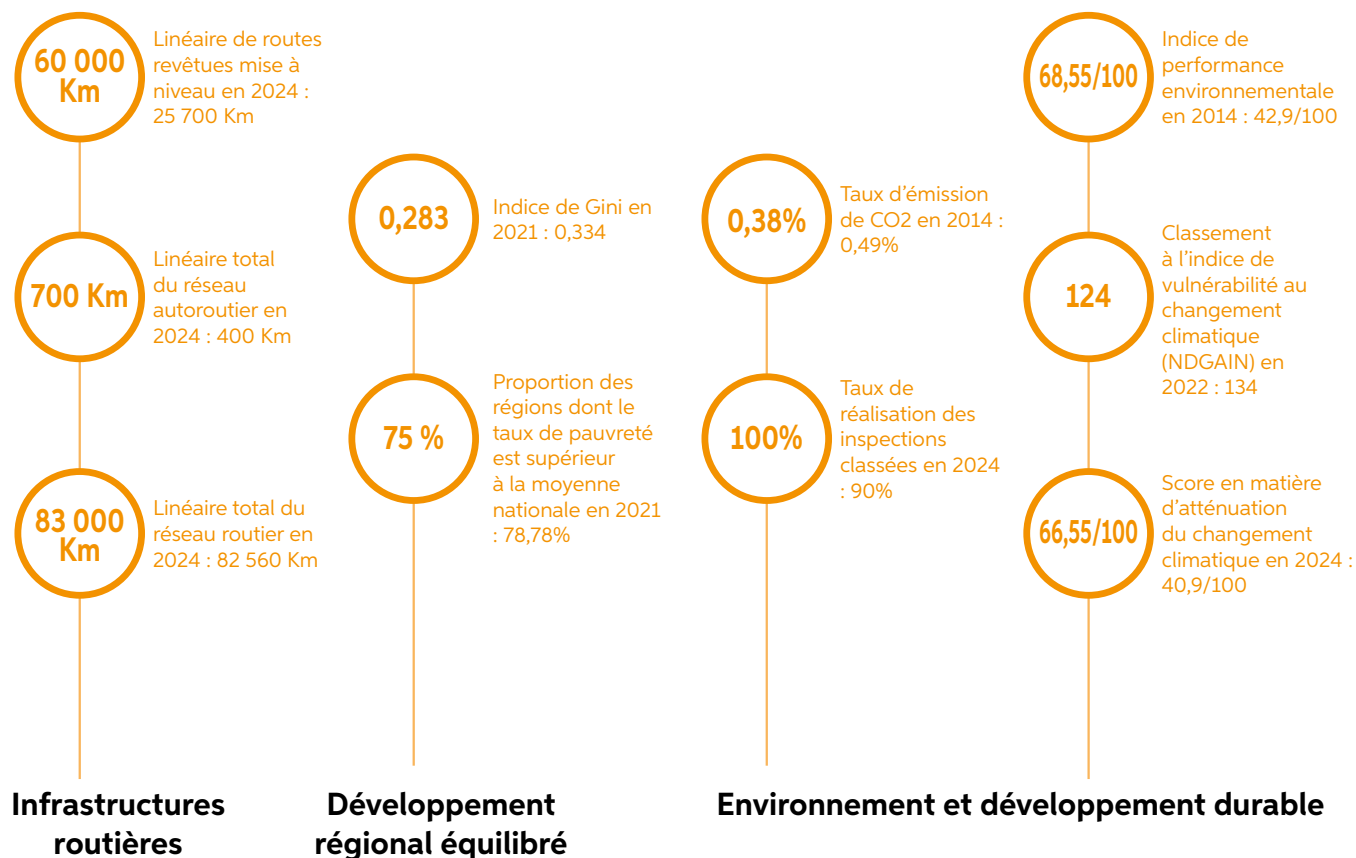
## PILIER 3 : Promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et réduction de l'informalité



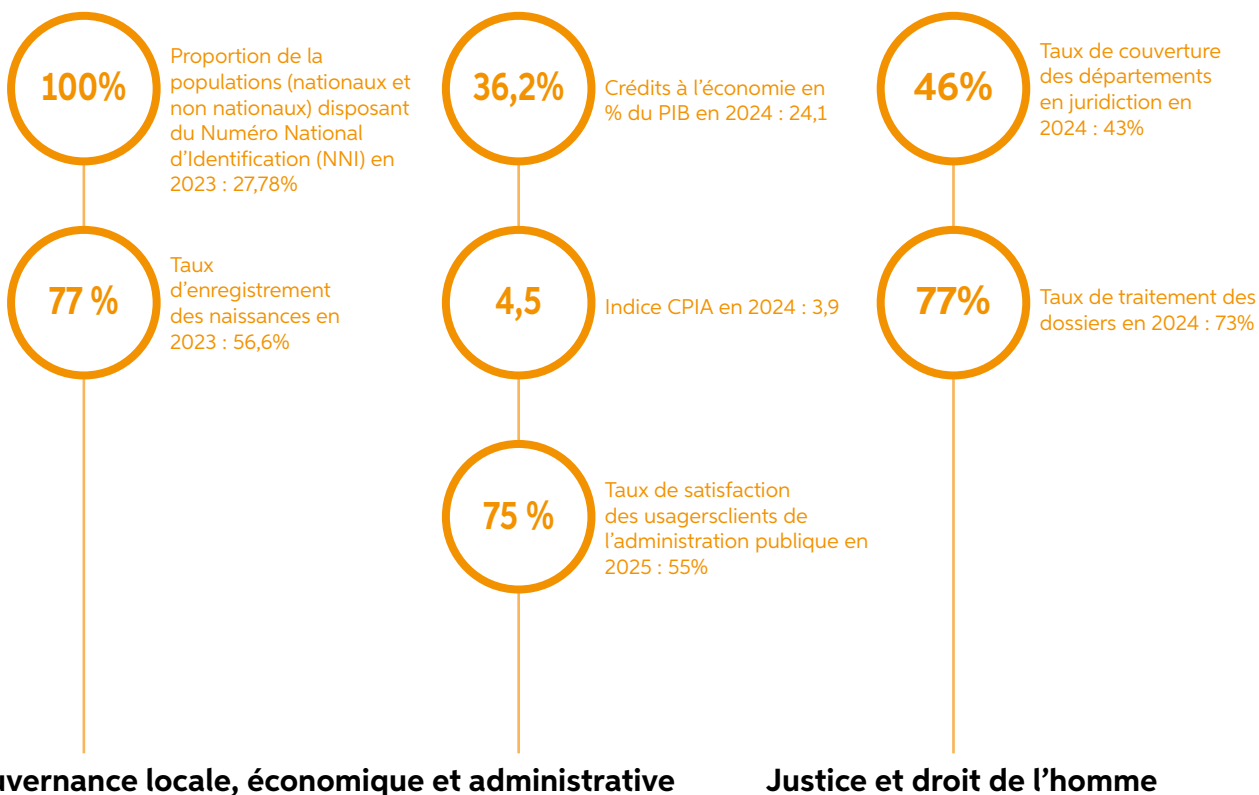
## PILIER 4 : Développement du capital humain, des compétences et création d'emplois décents



## PILIER 5 : Développement des infrastructures stratégiques et des pôles économiques régionaux, transition écologique, résilience climatique et économie circulaire



## PILIER 6 : Promotion de la bonne gouvernance et modernisation de l'État



## BILAN D'IMPACT GLOBAL

Secteurs Ligne d'actions/Interventions	Indicateurs	Situation de référence		Cible 2030
		2021	2024	
<b>Économie</b>				
Hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030	PIB par habitant en dollars US	2 366,8	2 641,4	4 500
Assurer la maîtrise de la gestion de la dette	Dette totale (% PIB)	51,7	59,5	40
Atteindre un taux d'investissement global en 2030 de 34,5 % du PIB	Taux d'investissement (% PIB)	21,1	23,1	34,5
Atteindre un taux d'investissement public en 2030 de 9,6% du PIB	<i>Public</i>	5,7	7,8	9,6
Atteindre un taux d'investissement privé entre 2026 et 2030 de 21% du PIB en moyenne	<i>Privé</i>	15,4	15,3	24,9
Accroître les ressources fiscales entre de 18% du PIB en 2030	Taux de pression fiscale (% PIB)	12,6	13,8	18
Accroître la part du secteur manufacturier dans le PIB	La part du secteur manufacturier dans le PIB	12,1% (2020)	13,3%	20%
Accroître la part des IDE dans le PIB entre 3% et 4% en 2030	IDE net (% du PIB)	1,5	3,8	3,3
Accroître la mobilisation de l'épargne publique	Epargne intérieure brute (% du PIB)	23,1	23,7	29,7
<b>Capital humain</b>				
Augmenter l'espérance de vie à la naissance	Espérance de vie à la naissance	60,14 ans (2020)	62,11 ans	65 ans
Améliorer l'alphabétisation	Taux d'alphabétisation des jeunes (1524 ans)	51%		80%

Secteurs Ligne d'actions/Interventions	Indicateurs	Situation de référence		Cible 2030
		2021	2024	
Accroître le taux d'achèvement du primaire	Taux d'achèvement du primaire	83,7%	85,24%	100%
Réduire le taux de mortalité maternelle à 140 pour 100 000 naissances vivantes à l'horizon 2030	Taux de mortalité maternelle (Pour 100 000 naissances vivantes)	385		140
Ramener la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes au plus	Taux de mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)	74		25
Rapprocher la population des centres de santé	Proportion de personnes vivant à moins de 5 km d'un établissement de santé	72%	82%	100%
Accroître la proportion de la population enrôlée à la CMU	Proportion de la population enrôlée à la CMU		55,30%	100%
<b>Inclusion sociale</b>				
Réduire le taux de pauvreté	Taux de pauvreté	37,5%		20%
Créer plus de 4 millions d'emplois sur la période 2026 - 2030	Nombre d'emplois formels créés		1 414 656 (20112024)	Plus de 3 000 000
Réduire le taux d'emploi informel de 91,6% en 2021 à 81,76% l'horizon 2030	Taux d'emploi informel	91,6%		81,76%
<b>Durabilité</b>				
Réduire les émissions de GES	Quantité d'émission de Gaz à effet de serre (Ktéq CO <sub>2</sub> )		108 484,33	117 534,11 (Reduction estimée à 30,41%, correspondant à un abattement de trentesept (37) millions de tonnes équivalent CO <sub>2</sub> d'ici à 2030)
Accroître le taux de réalisation des inspections classées de 67% à 100%	Taux de réalisation des inspections classées	54,9%	90%	100%
Accroître l'indice de performance environnementale	Indice de performance environnementale	32,8 (2022)	42,9	60,55
Améliorer le Classement à l'indice de vulnérabilité au changement climatique (NDGAIN)	Classement à l'indice de vulnérabilité au changement climatique (NDGAIN)		134	124

Secteurs Ligne d'actions/Interventions	Indicateurs	Situation de référence		Cible 2030
		2021	2024	
<b>Gouvernance et Administration</b>				
Accroître la proportion de la population (nationaux et non nationaux) qui dispose du Numéro National d'Identification (NNI)	Proportion de la population (nationaux et non nationaux) disposant désormais du Numéro National d'Identification (NNI)		27,78% (2023)	100%
Accroître le taux d'enregistrement des naissances de 56,6% en 2023 à 95% à l'horizon 2030	Taux d'enregistrement des naissances		56,6% (2023)	95%
Accroître la part du budget transféré du gouvernement central	Part du budget transféré du gouvernement central par rapport au PIB		0,60% (2023)	1%
Accroître la proportion de régions et de districts autonomes disposant de Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du territoire (SRADT) 20252030	Proportion de régions et de districts autonomes disposant de Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du territoire (SRADT)		15% (2024)	100%
Accroître le taux de satisfaction dans les services publics	Taux de satisfaction des usagersclients de l'administration publique			

## BILAN D'IMPACT PAR PILIER

Tableau 1 : Principaux indicateurs du pilier 1 du PND 2026 - 2030

Indicateurs	Secteurs	Unités	Base		Cibles annuelles		
			Année	Valeur	2026	2028	2030
<b>PAIX ET COHESION SOCIALE</b>							
Indice Nationale de Solidarité et de Cohésion Sociale		%	2023	58%	60%	62%	65%
Sousindice Cohésion Sociale		%	2023	62,3%		66%	68%
Indice Global de démocratie		Score	2024	4,22	4,22	4,5	4,8
<b>DÉFENSE ET SÉCURITÉ</b>							
Indice Général de Sécurité		Score	2025	1.2	1.2	1.2	1.1
Ratio 01 Policier/Habitants		Ratio	2024	1/582		1/400	1/400
Proportion de policiers dotés d'armes automatiques		%	2024	94			100

Tableau 2 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 2 du PND 2026 - 2030

Indicateurs	Secteurs	Unités	Base		Cibles annuelles		
			Année	Valeur	2026	2028	2030
<b>AGRICULTURE</b>							
Contribution du secteur agricole au Produit Intérieur Brut (PIB)		%	2023	15,2	14,7	14,6	13,9
Indice de prévalence de l'insécurité alimentaire (modéré ou sévère)		%	2024	14,1	7,7	5,7	8
Taux de couverture des besoins en riz		%	2024	63	77	57	105,5
Taux de pertes post-récoltes		%	2024	18			10
Proportion de terroirs villageois délimités		%	2024	73,87	79,70	96,17	100
<b>RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES</b>							
Taux de couverture annuelle des besoins nationaux en viande et abats par la production nationale		%	2024	49	55%	70	80
Taux de couverture des besoins nationaux en ressources halieutiques par la production nationale		%	2024	19			70

Tableau 3 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 3 du PND 2026-2030

Indicateurs	Secteurs	Unités	Base		Cibles annuelles		
			Année	Valeur	2026	2028	2030
<b>INDUSTRIE</b>							
Taux de transformation du cacao		%	2024	42	45	48	50
Taux de transformation de l'anacarde		%	2024	36,4	37,27	41,31	45,55
Taux de transformation de l'hévéa		%	2023	79,29	80	90	100
<b>MINES</b>							
Note de validation et de conformité de la Côte d'Ivoire à l'ITIE		%	2023	80,5/100	81/100		82,5/100
Nombre de permis d'exploitation minière délivrés			2023	26 T	29 T		32
Taux de réalisation cartographie géologique des complexes volcano sédimentaires de la Côte d'Ivoire à l'échelle 1/100000		%	2024	0	5		20
Niveau de production des matières premières minières							
▪ Or		Tonnes	2024	59,123	63	68	69
▪ Manganèse		Tonnes	2024	1 033 405,1	1 250 000	1 500 000	1 850 000
▪ Nickel		Milliers de tonnes	2024	1 482,8	2 500	3 000	3 000
▪ Bauxite		Milliers de tonnes	2024	607,7	670	990	1 100
<b>COMMERCE</b>							
Volume des exportations		Milliards de FCFA	2024	13 182,1	17 518,3	18 539,0	21 109,7
Volume des importations		Milliards de FCFA	2024	13 052,1	14 474,0	19 847,4	21 324,7
Solde de la balance commerciale		Milliards de FCFA	2024	130	3 044,3	-1 308,4	-233
Part de la Côte d'Ivoire dans les exportations mondiales		%	2024	0,08	0,09	0,12	0,17
Part des échanges intra-africain par an		%	2024	24,34	36,47	45,44	54,38
<b>CULTURE</b>							
Part de la culture dans le PIB		%	2024	4,3	4,8	5	6,2
<b>PROMOTION DES PME</b>							
Taux de contribution des PME dans le PIB		%	2022	20		25,0	30,0
Part de marchés publics attribuée aux PME		%	2024	34,9		45,0	55,0

**Tableau 4 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 4 de 2026-2030**

Indicateurs	Secteurs	Unités	Base		Cibles annuelles		
			Année	Valeur	2026	2028	2030
<b>DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN</b>							
Indice de Capital Humain (ICH)		%	2020	0,38			0,7
Esperance de vie à la naissance		Ans	2024	62,3	62,9	63,5	65
<b>ÉDUCATION NATIONALE</b>							
Pourcentage d'élèves du cours élémentaire 1 ayant atteint le « seuil suffisant » de maîtrise en lecture (ODD 4.1.1.a)		Score	2024	26,30%	32,6%	40,4%	50,0%
Pourcentage d'élèves du cours élémentaire 1 ayant atteint le « seuil suffisant » de maîtrise en mathématiques (ODD 4.1.1.a)		%	2024	78,90%	83,9%	89,3%	95,0%
Taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus		%	2021	48,9%	52,2%	53,6%	55,0%
Taux Net de Scolarisation au primaire		%	2024	96,5%	97,6%	98,8%	100%
<b>ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>							
Taux d'insertion des diplômés de l'ETFP (ODD 8.1.6 ; Agenda 1)		%	2023	36,5%			50%
Part des effectifs de l'ETFP dans les effectifs du secondaire (ODD 4 ; Agenda 8.12)		%	2024	6,2%	8%	11%	15%
Pourcentage des filles dans les filières industrielles (ODD4 ; Agenda 8.12)		%	2023	18%	20%	25%	30%
Taux d'employabilité des formés de l'E2C (ODD 4 ; Agenda 8.12)		%	2022				30%
Taux d'insertion professionnelle des bénéficiaires des dispositifs de formation qualifiante (ODD 4 ; Agenda 6)		%	2024	36%	40%	70%	80%
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>							
Taux d'accès à l'enseignement supérieur		%	2024	11,4	15,57	17,65	20,0
Proportion d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques		%	2024	36,07	38,0	43,6	50,0
Part du budget de l'État octroyée à la Recherche et à l'innovation		%	2024	0,15	0,38	0,45	0,54
Indice de parité entre les sexes au supérieur (F/M)		%	2024	0,86	0,91	0,93	0,95
Nombre de résultats de recherche valorisés			2024	42	55	91	108
<b>SANTÉ</b>							
Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)		Ratio	2021	385	248,9	194,4	140
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		‰	2021	74	46,8	35,9	25
Taux de mortalité néonatale (moins d'un mois)		‰	2019	30	20	16	12
Proportion de personnes vivant à moins de 5 km d'un établissement de santé		%	2024	82	84	92	100
Taux d'utilisation des services par les assurées CMU		%	2024	10	20	35	50

Indicateurs	Secteurs	Unités	Base		Cibles annuelles		
			Année	Valeur	2026	2028	2030
<b>EMPLOI ET TRAVAIL</b>							
Taux d'emploi informel		%	2021	91,6	83,7		80,76
Taux combiné de Chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3)		%	2019	12,9	10,2	9,5	8,9
Taux d'emploi vulnérable chez les femmes		%	2019	82,5	79,34	77,5	75
<b>NUTRITION</b>							
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans		%	2025	21,4	21,4	20	18
Prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans		%	2025	1,2	2	2	4
<b>PROTECTION SOCIALE</b>							
Proportion de la population bénéficiant d'une couverture sociale (contributive et non contributive)		%	2024	27	30	45	50
Proportion de la population enrôlée à la CMU		%	2025	68,1	85,7		100
<b>INCLUSION SOCIALE</b>							
Sous-indice de la solidarité		%	2023	44,8	47,0	53,0	57,0
Taux d'extrême pauvreté		%	2021	5,6		4,0	
Nombre de bénéficiaires des programmes des filets sociaux (Transfert monétaire)			2025	527 000	527 000	727 000	827 000
<b>GENRE, ENFANT ET EGALITE DES SEXES</b>							
Indice d'Inégalité de Genre (IIG)		Indice	2021	0,613	0,59	0,45	0,3
Indice de Développement de la petite enfance		%	2021	39,0	45,0	46,5	48,5
<b>SPORT</b>							
Taux de pratique régulière du sport par les populations		%	2024	55%	60%	65%	> 70%
Taux de participation des fédérations aux compétitions internationales statutaires		%	2024	100%	100%	100%	100%

Tableau 5 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 5 de 2026-2030

Indicateurs	Secteurs	Unités	Base		Cibles annuelles		
			Année	Valeur	2026	2028	2030
<b>INFRASTRUCTURES ROUTIERES</b>							
Linéaire total du réseau routier		KM	2024	82 560		82 800	83 000
Linéaire total du réseau autoroutier		KM	2024	400		450	700
Linéaire total du réseau routier revêtu		KM	2024	8 500		13 000	15 000
Linéaire de routes revêtues mise à niveau		KM	2024	25 700		48 000	60 000
<b>ÉCONOMIE NUMERIQUE ET POSTE</b>							
Taux de couverture national en 4G		%	2024	65%			100%
<b>DÉVELOPPÉMENT RÉGIONAL ÉQUILIBRE</b>							
Indice de Gini		Indice	2021	0,334		0,295	0,283
Proportion des régions dont le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale		%	2021	78,78%			75%
<b>ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPÉMENT DURABLE</b>							
Quantité d'émissions de Gaz à Effet de Serre (KtécCO2)		Nombre	2023	108 484,33	121 443,47	122 380,38	117 534,11
Taux de réalisation des inspections classées		%	2023	67%		84%	100%
Indice de performance environnementale		Indice	2024	42,9/100		65,3/100	68,55/100
Classement à l'indice de vulnérabilité au changement climatique (ND-GAIN)		Indice	2023	134		128	124
Score en matière d'atténuation du changement climatique		Score	2024	40,9/100		63,3/100	66,55/100
<b>EAUX ET FORETS</b>							
Taux de couverture forestière nationale		%	2021	9,2%			15%
<b>EAU POTABLE</b>							
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée		%	2021	81			90
Nombre de système d'hydraulique villageoise en service		%	2023	18 444			22 000
<b>ASSAINISSEMENT ET SALUBRITE</b>							
Proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré (raccordé à un égout, partagé et non partagé)		%	2024	37			70
Proportion de la population nationale qui pratique la défécation à l'air libre		%	2023	19,2			5
<b>URBANISME ET HABITAT</b>							
Nombre d'ACD délivrés		Nombre	2019	70 034	125 107	165 107	205 107

Tableau 6 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 6 de 2026-2030

Indicateurs	Secteurs	Unités	Base		Cibles annuelles		
			Année	Valeur	2026	2028	2030
<b>GOVERNANCE LOCALE</b>							
Proportion de la populations (nationaux et non nationaux) disposent désormais du Numéro National d'Identification (NNI)		%	2023	27,78			100
Taux d'enregistrement des naissances		%	2023	56,6			95
Part du budget transféré du gouvernement central par rapport au PIB		%	2023	0,6			
Proportion de régions et de districts autonomes disposant de Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du territoire (SRADT)		%	2023	15			100
<b>GOVERNANCE ÉCONOMIQUE</b>							
Taux de pression fiscale(%PIB)		%	2024	13,8	15,7	17,0	18,0
Ratio dépenses courantes/ PIB(%)		%	2024	10,10	9,3	8,8	8
Indice de perception de la corruption (IPC)		Indice	2024	45/100		50/100	52/100
Indice CPIA		Indice	2024	3,9		3,95	4,5
<b>GOVERNANCE ADMINISTRATIVE</b>							
Taux de satisfaction des usagers-clients de l'administration publique		%	2025	55%			75%
Proportion de la population ayant accès au service public en ligne sur l'ensemble du territoire		%	2025	70%			90%
<b>JUSTICE ET DROITS DE L'HOMME</b>							
Taux de couverture des départements en juridiction		%	2025	42,6%	42,6%	44,6%	46,3%
Taux de traitement des dossiers		%	2023	74,1	75	76	77
Densité carcérale (détenu au 3m2)		Nombre	2024	2,9	2,6	2,4	2,1
<b>COMMUNICATION</b>							
Taux de couverture du territoire national en TNT		%	2025	95%	96%	99%	100%





